

CASSE-RÔLES

N°11 FÉVRIER-AVRIL 2020



DOSSIER

CONTRACEPTION MASCULINE

FÊTÉES
UNE JOURNÉE
EXPLOITÉES
TOUTE L'ANNÉE

GRÈVE FÉMINISTE - 8 MARS 2020

JOURNAL FÉMINISTE ET LIBERTAIRE À PRIX LIBRE

ÉDITO

ENFUMAGE

Prochain dossier
Casse-rôles, n° 12
(mai 2020)

« Pornographie et Prostitution »

La pornographie
et la prostitution
sont les plus sûrs garants
de l'inégalité sexuelle...

Le problème
de la pornographie
comme de la prostitution,
ce n'est pas le sexe,
c'est l'argent !

Ont participé à ce numéro

Alain K., Alain P., Amélie, André,
Anne-Marie, Annie, Hélène, Jean-
Paul, Justhom, Marc, Margaret,
Marie C., Marie D., Michèle,
Philippe C., Philippe L., Sagna,
Solange, Stéphane, Valérie-Honorée

Un grand merci à Marie Crouzeix
pour la relecture finale,
à Philippe Camus, *the* maquettiste,
pour son aide (ductus@me.com),

Abonnements et contacts

✉ p. 28

Imprimerie :
Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961

Bis repetita... Après le foutage de gueule, l'enfumage. Peu importe que des milliers de femmes aient défilé dans la rue en réclamant des moyens pour les protéger des violences. « Le milliard, le milliard », scandaient-elles. Pour répondre à leur demande, un condescendant « fétichisme du chiffre » du Premier ministre annonçant les conclusions du Grenelle des violences conjugales et un soi-disant 1,16 milliard mis sur la table pour la cause. « Montage de communication » affirme #Noustoutes, une des organisations à l'origine de la manifestation du 23 novembre. En effet, cette somme englobe la politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'aide aux pays pauvres ; soustraction faite, il reste 361,5 millions pour mettre en place les mesures annoncées, largement insuffisant !

Avec cette somme, il faudrait financer les 1 000 places d'hébergement pour les femmes battues et le personnel pour la « mise en œuvre d'une filière d'urgence proactive et réactive du traitement judiciaire au sein du couple », alors que le Syndicat de la magistrature dénonce une asphyxie généralisée des services judiciaires... Nous étions sans illusions et nous resterons mobilisées.

CASSE-RÔLES

AVIS !

Ami·e·s lectrices et lecteurs
Vous souhaitez nous adresser
une contribution pour le prochain numéro
de *Casse-rôles* (n° 12, sortie 1^{er} mai 2020) :
les articles devront nous parvenir
avant le 20 mars, dernier délai !

RETRAITES LES FEMMES VONT ENCORE TRINQUER!

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir

ÉDOUARD PHILIPPE a annoncé le contenu du projet de réforme des retraites. Il confirme ainsi une refonte totale du régime : nous faire travailler plus longtemps, gagner encore moins à la retraite. Une réforme libérale, antisociale, le Medef triomphe ! Il se permet en outre de dire que « les femmes seront les grandes gagnantes » de cette réforme !

Les inégalités dans les salaires et le déroulement de carrière se répercutent pour la pension de retraite. En effet, non seulement les salaires des femmes sont inférieurs à celui des hommes, mais les femmes sont souvent cantonnées dans des métiers à plus faible rémunération, à plus grande précarité, mais aussi leurs carrières sont plus courtes, avec des périodes à temps partiel, avec des interruptions pour des investissements parentaux et domestiques. Si bien que le quart en moins est la moyenne en défaveur des femmes pour leur salaire, tel que l'évoque Rachel Silvera¹.

Alors quoi de plus étonnant que les pensions de retraite soient inférieures de 42% à celles des hommes ? En outre, les femmes partent en retraite en moyenne douze mois plus tard que les hommes. 20% d'entre elles atteignent même 67 ans pour éviter la décote alors que seulement 8% des hommes retardent leur départ au même âge. Pour celles qui ont eu des carrières morcelées ou plus courtes – et elles sont bien plus nombreuses que les hommes –, la décote s'applique. Ainsi, à la retraite, 37% des femmes et 15% des hommes perçoivent moins de 1000 € de pension brute, soit 909 € de pension nette. Avec les annonces gouvernementales, le minimum de pension serait porté à 1000 € pour une carrière complète. Mais c'était un objectif inscrit dans la loi de 2003 et qui aurait dû être appliqué depuis 2008.

Mais n'oublions pas que l'âge de départ à la retraite doit être corrélé avec l'espérance de vie en bonne santé. Le tableau ci-contre illustre bien l'âge moyen



de départ à la retraite plus tardif chez les femmes, et une période faible tant pour les hommes (1 an) que pour les femmes (1,5 an) pendant laquelle ils et elles restent en bonne santé en moyenne.

Selon l'Insee, si le gouvernement fait le choix de porter l'âge de départ à 64 ans, ou d'établir cet âge comme un pivot entre décote et surcote, alors les futurs retraités ne pourraient espérer avoir une retraite en bonne santé que très peu de temps, surtout pour les ouvriers et ouvrières, et pour les employées : la différence d'espérance de vie entre les femmes les plus riches et les femmes les plus pauvres est de 8 ans ; et 13 ans entre les hommes les plus riches et les hommes les plus pauvres.

1. Rachel Silvera, *Un quart en moins, Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La Découverte, 2014.



RETRAITES: LES FEMMES VONT ENCORE TRINQUER!

Le projet Macron repose non plus sur la solidarité, mais sur un système à points.

«La valeur du point serait variable en fonction de l'état de l'économie du pays, puisque la réforme limiterait le total des versements consacrés aux retraites à 14% du PIB. Nous passerions d'un système où chacun·e peut prévoir ce qu'il ou elle aura comme pension à sa date de départ, à un système où notre durée de cotisation nous octroierait un nombre de points certes défini, mais des points dont le montant pourrait varier. Pire, la retraite deviendrait donc pour toutes et tous variable d'une année à l'autre pour un même parcours professionnel².»

De plus, au fur et à mesure, les réformes des gouvernements précédents ont dégradé la situation d'inégalités entre les femmes et les hommes.

On tiendra compte de toutes les années, y compris celles où on n'avait pas de revenus...

Le projet Macron d'un système par points accentuera encore davantage les différences au détriment des femmes. Ce qui est projeté, c'est que toute la carrière soit prise en compte et non plus les meilleures années. Ainsi, les plus mauvaises années seront intégrées, celles où les salaires sont les plus bas, celles durant lesquelles il y a eu des interruptions, et ceci concerne bien plus souvent les femmes : au final, la base de calcul amènera à une pension moindre que celle du système actuel.

Quant à la prise en compte de chaque enfant, la suppression des trimestres supplémentaires serait compensée par la majoration de 5% de la pension par enfant, attribuée à l'un ou l'autre des parents ou par moitié à chaque parent. On peut craindre que les couples préfèrent attribuer la majoration aux pères du fait de leur pension plus élevée : qu'advient-il pour les femmes en cas de séparation du couple ? L'Institut de la Protection sociale a réalisé des simulations montrant qu'une grande majorité de mères y perdront, et souvent beaucoup.

Les mesures préconisées relatives aux pensions de réversion amèneraient l'ouverture de ce droit à 62 ans au lieu des 55 ans actuels. Le droit à réversion disparaît pour les personnes divorcées ou remariées et n'est pas ouvert aux personnes pacsées.

Il est urgent de renforcer les droits directs des femmes à une pension en augmentant le minimum de pension au-delà des 1 000 € prévus, de revenir au calcul de la pension sur les dix meilleures années, de supprimer la décote et de garantir un taux de

remplacement de 75% du salaire pour la pension. Mais surtout, l'égalité des salaires et des emplois doit être enfin appliquée au plus vite, combien de lois ont été promulguées qui l'ont instituée sans aucun effet ? Les patrons doivent payer une surcotisation sur les emplois imposés à temps partiel.

Une éducation non sexiste au partage des activités parentales et domestiques doit être couplée avec un service public de la toute petite et petite enfance.

En attendant une société libérée de toutes les institutions politiques et sociales coercitives, la lutte contre la réforme des retraites s'impose !

Hélène Hernandez



À lire : la bande dessinée d'Emma : <https://lundi.am/Une-bande-dessinee-pour-tout-comprendre-a-la-reforme-des-retraites>

CANCER DU SEIN:

Un petit blanc, un gros rouge ou un rosé bien frappé

« Octobre rose » est une campagne annuelle de communication, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et surtout à récolter des fonds pour la recherche. Il s'agit, pour le mouvement associatif, de remédier aux carences des gouvernements et de dédouaner la responsabilité des politiciens en matière de recherche médicale.

E NCORE UNE FOIS, les politicards et politiciards font appel d'une manière effrontée et éhontée à la générosité du peuple, alors que la santé publique est de leur ressort. Par leur choix politique de classe, ces grands humanistes laissent mourir des dizaines de milliers de personnes...

Capitalisme mortifère

Plutôt que de sauver des vies en finançant la recherche médicale, le pouvoir a choisi de tuer des personnes en finançant les armées et en faisant la guerre; il fait collusion avec les laboratoires pharmaceutiques.

Des chiffres parlants

- 347 milliards d'euros en 2017 pour le budget militaire (autrement dit 10036 € par seconde pour son armée, hors pensions),
- 38 millions de subventions pour la recherche médicale,
- 6,4 millions consacrés à la prévention et au dépistage du cancer.

Tous ces millions et milliards d'euros ne seraient-ils pas mieux utilisés pour financer la recherche contre les maladies qui, depuis des dizaines d'années, stagnent: le cancer, le sida, la maladie d'alzheimer, etc., et pour donner les moyens tant en personnel que financiers à l'hôpital public pour qu'il puisse assurer sa mission correctement sans avoir recours à la mendicité?

M^{me} Agnès Buzin, en tant qu'hématologue, professeure des universités, praticienne hospitalière et aujourd'hui ministre de la Santé dans le gouvernement Philippe et sous la présidence de son éminence Macron, est responsable de non-assistance à personnes en danger de mort. Aucune excuse pour ce choix de classe.

Cirrhose contre cancer du sein

Cette année, la farce atteint des niveaux remarquables: le lobby de la filière viticole n'a pas hésité

à afficher son soutien à l'opération « Octobre rose »... à coups de petits rosés! Contre monnaie sonnante et trébuchante, il n'y a pas de petit profit. La ministre cautionne ce manque de respect envers les femmes à partir du moment où les vignerons versent une part infime de leurs bénéfices pour la recherche. Pourtant, selon l'OMS et son centre international de recherche, 15% des cas de cancers du sein en France sont attribuables à la consommation d'alcool.

À votre santé, Madame la Ministre de la Santé !

Le 5 octobre en Anjou, une centaine de bénévoles étaient invités à vendanger sur le domaine de « Bleues ». La cuvée des « Ladies » sera ensuite vendue pour la bonne cause.

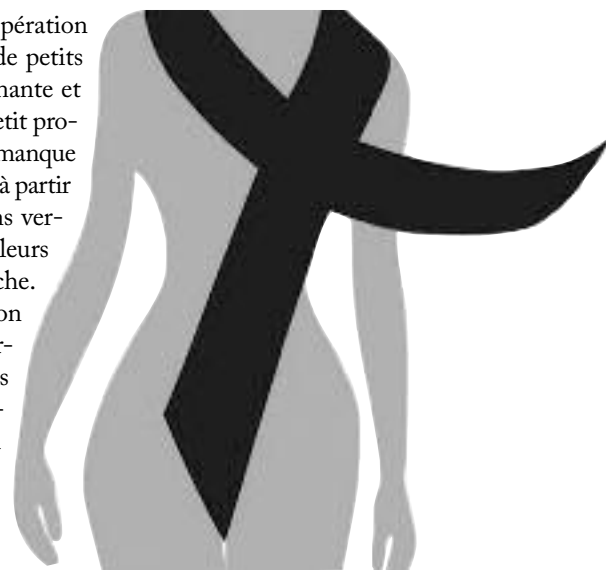
Mais en médecine comme à l'armée, les victimes collatérales, ceux et celles qui reçoivent des médicaments inappropriés ou des bombes sur la gueule, sont passées par pertes et profits.

Le 20 octobre, c'est le domaine Bodineau dans le Maine-et-Loire qui proposait une marche nordique dans les coteaux pour la modique somme de 6 € au profit de la lutte contre la maladie. Inclus dans ce prix, un petit verre de Coteaux-du-Layon. Là encore, petits profits pour la recherche, gros profits pour les viticulteurs et gros risques pour les femmes.

Débarassons-nous des patrons, des politicards, et de tous ceux et toutes celles qui nous empoisonnent.

Tchin, tchin, Messieurs les vignerons!

Justhom



◆
Un comportement ignoble, pour ne pas dire « vignoble »...
◆



CONTRE LES VIOLENCES : UN « GRENELLE » SCANDALEUX !

**Jean-Pierre frappait Valérie, doigts tor-
dus, menacée de
mort, insultée,
traînée par les che-
veux, plaintes refu-
sées par la police ;
la justice ne l'a
jamais puni mais
moi, je n'oublierai
pas. 15 ans après,
papa nie sa vio-
lence alors je la crie
sur les murs car
maman a failli
mourir.**

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019, 150 000 per-
sonnes ont marché dans la France entière
pour dénoncer les féminicides et les vio-
lences contre les femmes. Une mobilisation fémi-
niste historique qui témoigne d'une prise de
conscience et sans doute d'un recul de la tolérance
de la société envers ces violences. La montagne a-
t-elle accouché d'une souris, malgré le travail des
participant·es au Grenelle contre les violences ? En
fait, le Premier Ministre a choisi de présenter, le
25 novembre, des mesures bien insuffisantes pour
clore les trois mois du Grenelle : bien loin d'être à
la hauteur de l'urgence vécue par les victimes !
Quel mépris ! Certaines mesures sont déjà dans la
loi, trop peu ou pas appliquées, ou dans la Conven-
tion d'Istanbul que la France a signée en 2011 et
ratifiée en 2014. Et, bien sûr, pas un mot sur la très
importante manifestation des femmes, des

hommes, des jeunes, tous et toutes unies dans la
rue deux jours plus tôt.

Le constat des violences contre les femmes est
bien partagé par toutes les associations féministes,
d'aide aux femmes, par les organisations politiques
et syndicales.

Est-il besoin de le rappeler ? 1 % des violeurs
sont condamnés, 0,4 % des pédocriminels le sont...
La culture du viol et la domination masculine sou-
tiennent l'impunité des agresseurs en France. Et si
Nicole Belloubet a révélé les insuffisances et les
dysfonctionnements dans les services de police et
de gendarmerie, il n'en reste pas moins que 80 %
des plaintes pour violences conjugales sont classées
sans suite et que, dans le cas des féminicides, 65 %
des femmes tuées avaient déposé préalablement au
moins une plainte ou une main courante.

*Quand les femmes révèlent des violences conjugales, elles ont besoin d'être crues,
Elles ont besoin d'être protégées sans délai,
Elles ont besoin d'accéder à des soins pour se reconstruire,
Elles ont besoin de pouvoir reprendre leur vie en main,
Leurs enfants ont besoin d'être considérées comme co-victimes
des violences conjugales.*

Des mesures déjà existantes... non appliquées

La formation des enseignant·es sur la question des
violences sexistes a été annoncée lors de la sup-
pression des ABCD de l'Égalité et a été inscrite
dans la loi du 4 août 2014. Depuis la ratification
de la Convention d'Istanbul, il est interdit pour le
juge de proposer une médiation entre un conjoint
violent et sa victime. De même, la grille d'évalua-
tion, mise à disposition des commissariats et cen-
sée aider les forces de police et de gendarmerie à
prendre en charge les victimes correctement, existe
déjà. L'annonce de la suppression de l'autorité
parentale des auteurs de féminicides n'apporte rien
car cette disposition est déjà existante dans les
textes, mais rarement prononcée. Donc, rien de
nouveau pour ces mesures réaffirmées, très peu ou
pas appliquées !

De bonnes mesures mais sans budget

On peut se réjouir de l'ouverture de 1 000 places en
centre d'hébergement d'urgence pour femmes vic-
times de violences, de la création de 81 postes d'in-
tervenant·es sociales et sociaux créés dans les
commissariats, de l'ouverture de la ligne 3919
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de la formation des
forces de sécurité (30 heures de formation) et de la
création de 2 centres d'accueil par région pour les
hommes violents. Mais, qu'en est-il du budget per-
mettant l'application de ces mesures quand le bud-
get consacré à la lutte contre les violences sexistes et
sexuelles restera le même en 2020 qu'en 2019 ! En
outre, rien dans ces mesures n'est à la hauteur des
besoins. 81 postes pour combien de commissariats
et de gendarmeries en France ? Le Grevio (Groupe
de contrôle de la Convention d'Istanbul) préconise

l'ouverture d'un centre spécialisé pour 10 000 habitantes, compte tenu des 230 000 femmes victimes de violences conjugales par an en France: les 1 000 places annoncées sont bien loin du compte. C'est la Convention d'Istanbul qui impose une ligne téléphonique ouverte sans arrêt. De plus, la possibilité de dérogation au secret médical pour signaler des violences existe déjà: les médecins y sont autorisés pour prévenir les passages à l'acte ou la mise en danger de la vie d'autrui. Quant aux unités spécialisées dans la prise en charge du psychotraumatisme, il n'en existe que 12 en France, n'ayant pu accueillir que 480 femmes en 2018!

Nous pouvons toutefois souligner deux nouvelles mesures importantes: la création de la circonstance aggravante de suicide forcé et la suppression de l'obligation alimentaire de la part des descendants sur les ascendants. Il n'en reste pas moins que la coordination et l'action concertée

entre les différents acteurs, services de police et de gendarmerie jusqu'au tribunal, en passant par les services médicaux, psychologiques, éducatifs et sociaux... restent l'angle mort, le maillon faible.

Et n'oublions pas que la question des violences doit concerner l'éducation des enfants et des adolescentes. C'est une clef: prévenir les comportements violents et machistes par des programmes scolaires ambitieux, apprenant aux jeunes le respect de l'autre, la non-violence, le consentement, l'assimilation de comportements nonsexistes.

Édouard Philippe affirme que les 360 millions mis sur la table sont suffisants. Les associations demandent un milliard contre les violences, pour ce qui avait été annoncé comme la grande cause du quinquennat d'Emmanuel Macron!

Rappelons qu'une politique non financée est une politique non appliquée...

H. H.

LES TUEURS: machisme et patriarcat

*«Lorsque la violence
entre dans la maison,
l'ordre et la justice s'en vont
par la cheminée.»*

Proverbe turc

(Mille et un proverbes turcs, 1878)

LN'Y A PAS SI LONGTEMPS, en 2016-2017 (c'était hier), le procureur de Cahors envoyait sur les «roses» les amies d'une femme battue en des termes violents et méprisants. Il balayait de la main et faisait la sourde oreille aux multiples interventions de ses amies qui espéraient la protéger de la violence en dénonçant les agissements de son mari.

C'est lors d'un voyage professionnel au Mali en 2006 que cet agriculteur/gendarme rencontre Djenéba, technicienne-vétérinaire. Ils se marient en 2008.

Ce procureur les envoyait se faire voir par courriel en disant que «le parquet n'avait pas vocation à être le «bureau des pleurs». Cet apôtre de la «justice» apportait ainsi son soutien à la remplaçante du procureur qui qualifiait les courriels des amies et des voisins de «fatras de doléances» qui «n'avaient pas à encombrer les boîtes aux lettres fonctionnelles des magistrats».

Ce n'est pas pour pourrir la vie des magistrats que ses amies voulaient leur faire part des propos blessants, humiliants que Djenéba Bamia subissait quotidiennement. En mars 2016, elle se retrouve à terre, en pleurs et tétanisée à son domicile, après avoir été violentée par son mari.

Elle quitte alors le domicile conjugal avec ses trois enfants. Puis, toujours avec ses amies, elle se tourne vers les gendarmes espérant qu'ils la protégeront. Ils l'ont superbement ignorée. Les témoignages ne sont pas pris en compte. Les gendarmes refusent de l'accompagner au domicile pour récupérer le nécessaire pour les enfants. On comprendra pourquoi, quand je vous aurai dit que cet agriculteur était un ancien officier de réserve dans la gendarmerie... La solidarité de «corps» n'est pas un vain mot chez les militaires! Face à la froideur de l'administration, à la fin de non-recevoir et au mépris de la gendarmerie, le drame est inévitable... car le mari violent est assuré de l'impunité!

Djenéba avait compris que personne ne la croyait, que tout était à charge contre elle et qu'elle n'était pas la victime. Ce qui devait arriver arriva: le 3 mars 2017, elle est abattue de trois coups de fusil.

L'argument du tueur montre à quel point cette société est gangrenée par la vio-



lence que secrète le patriarcat... *«J'ai tué pour protéger mes trois enfants qui risquent gros au Mali. C'était la seule solution et [il] le referait si c'était à refaire.»*

On ne peut qu'être sidéré quant au rôle joué par la gendarmerie et l'institution judiciaire qui ont, par leur inertie et leur insouciance, condamné Djenéba à mort.

Ce même procureur a été invité à participer activement aux groupes de travail dans le cadre du Grenelle des violences conjugales organisé par le gouvernement Philippe et de Marie-Madeleine Schiappa sous la présidence de sa sainteté Macron...

Avec de telles collaboratrices et collaboratrices, ce n'est pas demain la veille que l'égalité entre les femmes et les hommes verra le jour et que le féminicide sera éradiqué... Comme disait mon grand-père: «Politcards, justiciers, policiers, il faut apprendre à ne pas leur faire confiance.»

J.

FEMME ET MUSULMANE

Depuis quelques années, les Musulman-es sont plus que jamais ostracisé-es dans de nombreuses parties du monde. Les femmes en sont bien sûr les premières victimes.



LA SITUATION toujours plus grave en Palestine depuis la partition du territoire en 1948, l'expulsion récente des Rohingyas de la Birmanie, la suppression de l'autonomie des musulmans au Cachemire, puis en Inde, l'arrestation et l'enfermement dans des camps de «rééducation» de milliers de Ouïgours en Chine... tout cela indique à quel point les populations musulmanes sont visées par l'exclusion dans diverses parties du monde. Certains musulmans deviendraient apatrides, par exemple en Inde, avec les nouvelles lois édictées. Ceci sans compter la chasse aux étrangers dans le monde occidental, où les musulmans sont désignés comme terroristes potentiels, quand ils ne sont pas tout simplement assimilés aux salafistes.

Il est évident que les femmes de ces populations et leurs enfants sont les premières victimes de cette situation. Victimes des gouvernements en place car n'ayant pas les mêmes droits, ou pas de droits du tout, par rapport à la population dominante, et doublement victimes dans leur propre communauté où la tradition leur donne des droits inférieurs à ceux des hommes dans les rapports familiaux. Ainsi elles peuvent être violentées par ceux qui ont le pouvoir, et au sein de leur communauté par des musulmans, eux-mêmes victimes de sévices par les pouvoirs en place... Situation abominable.

De plus, les femmes musulmanes, citoyennes des Républiques islamiques, sont victimes des statuts familiaux qui ne leur permettent pas le droit à la contraception, encore moins le droit à l'avortement, rarement le droit de ne pas se marier, ou de se marier avec qui elles veulent, ni le droit de s'habiller comme elles veulent, ni le droit de voyager librement, rarement le droit d'exercer une profession sans le contrôle d'un homme, ni le droit de divorcer, ni le droit à un héritage égalitaire...

Toute une série de raisons s'entremêlent pour expliquer cette situation, particulière à la communauté musulmane, et plus particulièrement aux femmes : le partage colonial en Asie et au Moyen-Orient au profit de l'Occident, le communautarisme renforcé et institutionnalisé par les puissances coloniales anglaises et françaises, l'appropriation de territoires entiers par les mêmes et le refus d'y instaurer la laïcité (Algérie), le maintien de droits familiaux inférieurs pour la femme dans les pays colonisés et ex-colonisés, l'utilisation des Droits de l'Homme et du citoyen comme privilège occidental, le mépris pour les coutumes, langues et religions des peuples soumis, considérés comme «indigènes»...

Ce dernier aspect n'a fait que renforcer le repliement des peuples libérés du colonialisme sur la tradition lorsque les anciens colonisateurs ont tenté de reprendre la main par d'autres moyens...

Les femmes ont dû se battre d'abord à titre individuel, puis elles se sont organisées, le plus souvent en opposant leur religion à la religion d'État dans ce qui a été appelé le «féminisme islamique». Si elles ont été influencées par les féministes occidentales, elles ont développé leur combativité dans leur cadre culturel : une religion, l'islam, qu'elles estiment avoir été «dénaturée» par les dictateurs. C'est ce qu'elles disent dans tous les pays du Moyen-Orient et du Maghreb. Il nous importe peu de savoir si cela est vrai ou pas, par rapport à notre propre vision des choses.

Où auraient-elles pu trouver la force morale et idéologique de combattre ? Auprès de qui ? Auprès de leur ex-tutelle historique ? Impensable !

Ceci explique pourquoi, dans une situation de dictature, certaines de ces femmes rejettent le voile, et d'autres pas, et pourquoi, en Occident, là où se trouve l'ex-tutelle colonisatrice, elles remettent le voile par défi.

La question est aujourd'hui la suivante : comment pouvons-nous faire alliance avec elles, les aider, les soutenir dans leur combat pour l'égalité des droits avec les hommes, et pour modifier leur statut personnel et familial ?

Anne-Marie Chartier

EN TUNISIE, L'ÉDUCATION SEXUELLE DÈS LA MATERNELLE

L'ÂGE DU MARIAGE en Tunisie est de plus en plus tardif si bien que le nombre de rapports sexuels hors mariage est en constante augmentation. Les relations sexuelles sont aussi plus précoces et exposent la jeunesse à des « comportements à risque » tels que les infections sexuellement transmissibles (IST) ou les grossesses non désirées. Et plus de huit jeunes sur 10 – dans la tranche 15-24 ans – disent ne pas avoir utilisé de préservatif lors de leur premier rapport. En ce qui concerne l'âge moyen pour le premier rapport sexuel en Tunisie, il était de 16,4 ans pour les filles et 17,4 ans pour les garçons, d'après une enquête de l'Office national de la famille et de la population (OPNFP, 2009), alors qu'en France, selon l'Inserm et l'INED (2008), il était respectivement de 17,6 ans et 17,2 ans.

Mais ce qui a décidé le ministère de l'Éducation nationale d'adopter un programme éducatif à la sexualité, c'est le fléau du harcèlement à l'école. Suite à des révélations récentes sur des cas de violences sexuelles et de harcèlement, les autorités tunisiennes ont décidé d'intégrer l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires pour mieux informer les plus jeunes. C'est l'affaire d'un enseignant pédophile qui a servi d'électrochoc. En mars 2019,

les Tunisiens ont appris que plusieurs élèves avaient été agressés par leur instituteur. Dans la foulée, le ministre de l'Éducation a souligné la nécessité de sensibiliser les enfants sur ce problème et promis d'introduire des cours d'éducation sexuelle à l'école. Rappelons qu'en 2017, une Conférence nationale sur « l'éducation sexuelle complète » s'était tenue durant deux jours à l'appel de plusieurs ONG et du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) réunissant des experts sur l'éducation et la santé.

Les premiers cours d'éducation sexuelle seront dispensés dès 2020 et concerneront les élèves de maternelle à partir de cinq ans. Il s'agit pour les plus petits de « modules pédagogiques avec des définitions très simples » pour les aider à bien comprendre leur corps, explique Arzak Khnich, directrice de l'Association tunisienne de la santé de la reproduction à la radio locale Mosaïque FM.

Quel en sera le contenu ?

Pour le moment, les cours ne porteront pas l'intitulé « Éducation sexuelle » et seront intégrés dans les cours de sciences de la vie et de la terre et dans ceux d'éducation physique afin de ne pas heurter la culture islamique.

RACISME ORDINAIRE

XÉNOPHOBIE & RACISME DANS NOTRE VIEILLE FRANCE

Je m'appelle Marie Desbois. Desbois, c'est français ça. Et pourtant. En y regardant de plus près, mon p'pa, xénophobe à souhait, il a trouvé que ce nom était d'origine allemande. Il en était plutôt fier : il admirait beaucoup les Allemands, car « ils sont disciplinés ». Il en avait une expérience bien sentie, lui, ancien pensionnaire d'un camp de concentration. Va comprendre... Bref, Desbois, c'est allemand.

Du côté de ma mère, on est aussi très français. De Sainte-Maure en Touraine, on est. Mon frère, il est raciste, comme mes parents : « Les Noirs, y'en a des bons, mais les Arabes, sale race ! » Ma belle-sœur, elle est portugaise. Elle est rigolote. Mon frère lui a plu justement parce qu'elle croyait qu'il était maghrébin. C'est vrai quoi, ma mère a fait des enfants qui ressemblent tous à des Arabes, va comprendre. Poitiers n'est pas bien loin...

Ma mère... quand elle voyait un pauvre Noir, émigré, elle le foudroyait du regard, il n'aurait pas dû être là, dans la même rue qu'elle ; il salissait l'endroit en quelque sorte, lui qui était venu plutôt pour la nettoyer ! (voir Émile Ajar-Romain Gary). Car il ne suffit pas d'avoir eu une enfance très dure, avec un père alcoolique qui battait sa femme, un frère mort d'alcoolisme à 21 ans, pour réfléchir au pourquoi du comment. Pas du tout ! « Je n'ai pas eu la vie que j'aurais méritée », m'a-t-elle dit un jour. Non, c'est vrai,

personne ne devrait voir sa mère se faire battre, se tuer au travail. Nous sommes tous victimes, pourrait-on dire. Mais une fois cela établi, qu'est-ce qu'on fait ?

Eh bien, faut faire avec et chercher à vivre et comprendre d'où viennent nos maux, et nos joies parfois. Ouais, acquérir la science de son malheur ne va pas de soi. C'est pourtant la seule solution pour grandir et s'épanouir un peu.

Revenons à nos moutons (les nôtres, races locales !). Alors mon identité aujourd'hui ? Je suis née ici, je vis ici. La France, Monsieur, je m'en tamponne. Ce qui importe ce sont : mes amis, mes voisins, ma famille (euh, non pas ma famille), mes collègues (enfin, quelques-uns), les gens que je croise, etc., tout ce monde dont je suis, auquel je participe, je fais avec, avec ou sans plaisir. Mais la France, cette abstraction...

En cette sale période [voir p. suivante, Mantes-la-Jolie !], dire que je suis française ? Non, je ne m'en vanterais pas ! Sale pays, oui. La liste est longue de ses méfaits, commis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Pays ou dirigeants de ce pays, est-ce différent ? Ce ne sont pas mes élus en tout cas, n'ayant jamais donné ma voix à aucun de ces assoiffés de pouvoir et de privilèges. Apatride, oui, j'aimerais plutôt, si on pouvait choisir.



MANTES-LA-JOLIE

Marche pour la justice et la dignité

La grève des transports parisiens (métro, bus et RER, trains) n'a pas permis un rassemblement massif. Mais il y eut quand même un millier de manifestant-es le 8 décembre. Le cortège est parti en début d'après-midi du quartier Barbès à Paris, derrière une banderole sur laquelle était écrit « Pour l'amour de nos enfants, marche des mamans pour la justice et la dignité »; il a rejoint la place de la République deux heures plus tard.



Le Collectif de Défense des Jeunes du Mantois a lancé cette pétition adressée à Brigitte Julien, cheffe de l'IGPN et à une autre personne...

151. Ils étaient 151 enfants, agenouillés et mains sur la tête pendant plusieurs heures, victimes d'une violence policière inouïe, ce 6 décembre 2018 à Mantes-la-Jolie. Nous sommes aujourd'hui 151.

151 mamans, femmes de Mantes-la-Jolie et du Mantois, signent cet appel pour « une marche de la justice et de la dignité » le 8 décembre prochain à Paris, 151 mamans et femmes des quartiers qui se dressent contre l'arbitraire policier et pour « l'amour de leurs enfants ».

« Nous sommes en guerre ! »

Le Président François Hollande ne croyait pas si bien dire lorsqu'il prononçait ces mots au lendemain des terribles attentats du Bataclan qui ont ensanglanté Paris en novembre 2015. Il omettait simplement de dire que de cette guerre, il en était l'un des principaux instigateurs, lui et tous les gouvernements de gauche ou de droite qui l'ont précédé.

Oui, ils sont en guerre.

Ils sont en guerre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Ils sont en guerre contre les banlieues ségréguées et contre les cités d'immigration.

N'ont-ils pas instauré l'État d'urgence pendant les émeutes de 2005 puis après les attentats de 2015 ciblant tout particulièrement les musulmans, coupables idéaux d'un terrorisme qui trouve ses causes dans le désordre d'un monde qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Ils sont en guerre contre la jeunesse des quartiers. Ne laissent-ils pas se perpétuer les crimes policiers en abandonnant les familles endeuillées à leur désarroi ?

Ils sont en guerre contre nos enfants. Ne les ont-ils pas humiliés lors de la répression brutale dont ils ont été victimes à Mantes-la-Jolie lors des mobilisations lycéennes de l'automne 2018 enfonçant dans leur cœur un sentiment hélas trop partagé : ils ne sont pas légitimes dans ce pays à cause de leurs origines sociales mais aussi parce qu'ils sont africains, maghrébins, rroms, turques, musulmans...

Ils sont en guerre contre les sans-papiers. Ne les ont-ils pas chassés violemment de l'église Saint-Bernard en 1995 et du Panthéon cet été ?

Ils sont en guerre contre les migrants. Ne multiplient-ils pas les entraves à la libre circulation à l'encontre de ce qu'exige la Convention des droits de l'Homme ? Les conséquences dramatiques, nous les connaissons : la Méditerranée est devenue un véritable cimetière marin pour ces nouveaux damnés de la terre.

Ils sont en guerre contre le mouvement social et contre le mouvement syndical. N'ont-ils pas réprimé brutalement les mobilisations contre la loi Travail ?

Ils sont en guerre contre les classes subalternes. N'ont-ils pas usé sans vergogne d'armes soi-disant non létales mais qui ont tué M^{me} Rédouane à Marseille, Steve Maia Caniço à Nantes, éborgné, blessé des centaines de gilets jaunes manifestant à juste titre pour plus de justice sociale ?

Ils sont en guerre contre les militants politiques. La justice et la police ne s'acharnent-elles pas contre des militants antifascistes pendant qu'elles ferment les yeux sur les agissements de groupuscules ouvertement fascistes ?

Ils sont en guerre contre les actuelles colonies françaises (DOM-TOM) comme ils sont en guerre contre leurs anciennes colonies. L'armée française n'est-elle pas déployée dans de nombreux pays d'Afrique soi-disant pour faire la « guerre au terrorisme » alors que les véritables enjeux sont les profits des multinationales françaises ? La France ne soutient-elle pas directement ou indirectement – et depuis le début – le colonialisme israélien participant ainsi à l'oppression du peuple palestinien ?

OUI, ils sont en guerre ! En guerre contre tout ce qui résiste et conteste l'ordre raciste et néolibéral qu'ils veulent nous imposer par la force.

Hollande et ses prédécesseurs ont déclaré cette guerre tous azimuts, Macron la perpétue. Leur guerre est antisociale, elle est raciste, elle est impérialiste.

Nous, mamans des cités, mamans des quartiers, mamans des enfants agenouillés de Mantes-la-Jolie, nous n'acceptons plus cet état d'injustice permanent. Nous ne souhaitons qu'une seule chose : la Paix.

Mais nous avons une conviction : aucune paix ne pourra s'instaurer durablement sans le respect de notre dignité à tous et sans un minimum de justice que nous sommes de plus en plus nombreux à réclamer à cor et à cri.

Aujourd'hui, nous sommes inquiètes de savoir que nos enfants ne sont plus protégés.

Aujourd'hui, nous sommes en colère et nous sentons humiliées par le mépris de la justice.

Mais surtout, nous ne sommes pas naïves. Nous entrons dans une période électorale et nous savons que les divers candidats aux municipales, qu'ils soient de gauche ou de droite, viendront chercher nos voix pour gagner des mairies. Nous refusons d'être un simple réservoir de voix. Nous le disons haut et fort et le proclamerons tout le temps des municipales : Pas une voix pour les candidats qui ne soutiendront pas notre combat.

Aujourd'hui, nous sommes mobilisées plus que jamais pour nous faire entendre tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale.

◆ Nous exigeons de Brigitte Julien, cheffe de l'IGPN, et de Catherine Denis, procureure de Nanterre, qu'elles rouvrent l'enquête : 151 lycéens interpellés sont autant de victimes que de témoins. Seuls 4 d'entre eux ont été auditionnés. Nous exigeons que tous nos enfants soient entendus.

◆ Nous disons STOP au traitement d'exception réservé à nos enfants, discriminés dès leur plus jeune âge sur le chemin de l'école ou aux abords de celle-ci. Nous n'acceptons plus que leur droit à l'insouciance de l'enfance soit bafoué. L'école ghetto, on n'en veut plus !

◆ Nous disons STOP aux contrôles au faciès, aux palpations, aux atteintes constantes à l'intégrité physique des enfants de banlieues.

◆ Nous disons STOP à l'État policier omniprésent dans nos quartiers en lieu et place de l'État social.

◆ Nous disons STOP aux violences policières qui s'étendent au-delà de nos cités et touchent aujourd'hui le mouvement social en général, les Gilets jaunes en particulier, et quiconque ose opposer sa résistance face à ceux qui nous gouvernent.

Pour donner de l'ampleur à ces revendications, nous appelons à une grande marche pour la justice et la dignité le 8 décembre 2019 à Paris, Barbès.

Nous appelons tous les comités Police/Justice, toutes les organisations antiracistes, les comités de blessés, les gilets jaunes, les syndicats et les partis à nous rejoindre pour réclamer avec nous « Justice pour nos enfants ».

Si collectivement, nous ne sommes pas capables d'obtenir justice pour les enfants des quartiers les plus défavorisés de France, alors que les « événements de Mantes » ont dévoilé un flagrant délit policier aux yeux de la terre entière, si notre jeunesse est abandonnée, il ne sera plus permis à personne de rêver à un monde meilleur.

**Tous à Barbès
le 8 décembre prochain !**

Pour nous écrire : cdefense jeunesdumantois@gmail.com
On trouvera sur la liste des signataires et des soutiens sur Médiapart : <https://blogs.mediapart.fr/collectif-de-defense-des-jeunes-du-mantois/blog/051119/marche-des-mamans-de-mantes-la-jolie-liste-des-soutiens>

**Pour calmer les ardeurs, et que tout le monde
“rentre dans le rang”, y’a bon le SNU...
Rien de nouveau sous le soleil patriotiscard.**



NON AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)!

Le SNU serait là pour faire naître en nous la culture de l'engagement? Ou nous bourrer le crâne?

La première phase, d'une durée d'un mois, sera strictement obligatoire. D'ici quelques années, elle concernera toute une classe d'âge, soit 800 000 jeunes après la classe de 3^e, à partir de leurs 16 ans. L'été dernier, durant la phase expérimentale, on a vu ce qui nous attend: levée du drapeau, uniformes, malaises sous le soleil, encadrement militaire, banalisation des rôles de la police et de l'armée, alors qu'elles répriment, sur le territoire français, dans les colonies et diverses régions du monde.

Le SNU est là pour nous faire accepter la société actuelle, ses injustices et ses inégalités. Alors qu'on s'engage déjà contre le racisme, le sexisme, pour que cesse la destruction des conditions de vie sur terre, pour défendre le droit à étudier, pour la gratuité totale, pour le droit au logement, pour l'égalité des droits et contre toutes discriminations, contre les guerres coloniales, etc.

Sous prétexte de nous faire nous engager, l'État veut nous exploiter!

Quand s'engager voudrait dire précarité.

Entre nos 16 et 25 ans aura lieu la phase de «l'engagement» du SNU. Elle est facultative mais fortement encouragée par le gouvernement, pour une durée de 3 mois à un an, dans différents secteurs, dans des services publics, par exemple.

Le gouvernement veut qu'on remplace des travailleurs et des travailleuses qui ont un salaire, une convention collective ou un statut, la possibilité de s'organiser syndicalement, des droits individuels et collectifs. Avec le SNU: pas de droit du travail, pas de droits au chômage ni à la retraite, pour à peine 600 € par mois sous la forme d'un service civique! Nous ne voulons plus de précarité!

On a besoin d'emplois, de centres d'hébergement, de lieux de vacances, et de services publics avec des moyens pour nos vies et nos loisirs, au lieu de dépenser des milliards pour nous mettre au pas!

Organisons-nous dans nos lycées, discutons, diffusons l'information, réunissons-nous et mobilisons-nous pour réclamer l'abrogation du SNU!

Campagne unitaire contre le SNU: Union pacifiste, Union syndicale Solidaires, Solidaires, Étudiant.e.s, ASSO-Solidaires, Solidaires Jeunesse et Sports, SUD éducation, SUNDEP Solidaires Sud Enseignement privé. Fédération Éducation de la Confédération Nationale du Travail, Émancipation tendance intersyndicale, Mouvement National Lycéen, Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne, Fédération nationale de la Libre Pensée, Droits Devant!, Ni guerres ni état de guerre, Causes communes, Parti Communiste des Ouvriers de France, Europe Écologie-Les Verts, Fédération Anarchiste, Union Communiste Libertaire, L'insurgé, Les Jeunes Écologistes, Union des Jeunes Révolutionnaires, Radio Libertaire, Revue *Silence*, Union Prolétarienne ML, Unité Communiste de Lyon...

Les Libanaises mènent le bal !

Depuis le mois d'octobre 2019, les femmes libanaises sont au premier rang des manifestations contre le pouvoir en place. En tête de cortège, elles forment une chaîne humaine, un cordon de protection contre la police permettant au soulèvement de rester pacifiste. Mieux encore, à Beyrouth, le coup de pied de l'une d'entre elles dans l'entrejambe du garde du corps du ministre de l'Éducation est devenu le symbole de la révolte. L'image de la scène reprise par le designer Rami Kanso s'est déclinée depuis en affiches et en pochoirs sur les murs de la ville, et la séquence a fait le tour des réseaux sociaux.

Sur l'image, une inscription en arabe : « Attaquons-les ».

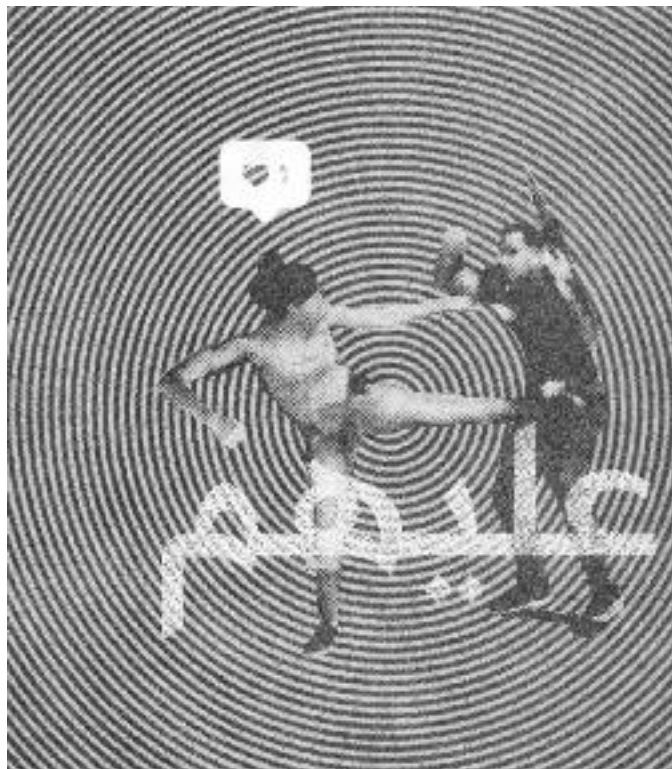
Ce « les » représente la classe politique dans son ensemble, accusée de corruption, de clientélisme et de népotisme. La République libanaise se caractérise par un système confessionnel, c'est-à-dire le partage du pouvoir entre les communautés religieuses du pays. Le Président est un chrétien maronite, le Premier ministre un musulman sunnite et le chef du Parlement un musulman chiite. Les règles de ce système, mises en place sous l'empire ottoman et institutionnalisées sous le mandat français (1923-1943), sont contestées par les manifestants qui en réclament la suppression, les mêmes grandes familles protégeant depuis le début de la démocratie parlementaire leurs biens et leurs investissements par une représentation politique...

Le Liban, parmi ses voisins régionaux, apparaît comme un modèle libéral, les femmes y seraient les égales des hommes. Pourtant la Banque mondiale publiait en 2019 un rapport estimant que leurs droits étaient inférieurs de plus de 40% à ceux des hommes.

« Pouvoir patriarcal, le droit des femmes, c'est pas un détail »

Les organisations féministes mêlent à la contestation du régime leurs propres revendications. Joseph Daher, militant suisse-syrien, universitaire spécialiste du Moyen-Orient : « Aujourd'hui, les questions de statut personnel sont régies par les lois communautaires (des différentes communautés religieuses) qui sont patriarcales et conservatrices, ce qui engendre des discriminations entre hommes et femmes et entre femmes en matière d'âge du mariage, d'héritage, de divorce ou de garde des enfants. » Sur ce dernier point, par exemple, les 18 confessions accordent prioritairement cette garde au père ou à la famille du père.

Les femmes réclament donc une loi laïque unifiée sur le statut personnel. Les manifestantes de



tous les âges sont issues de toutes les classes sociales et de toutes les appartenances confessionnelles. Elles se sont rencontrées en 2015 lors de la crise des déchets, quand des montagnes d'ordure encombraient les rues de Beyrouth, se sont constituées en groupes politiques non confessionnels et se sont présentées aux dernières élections législatives. Quatre ont été élues aux côtés de 124 hommes, c'est encore très peu mais l'élan est donné pour que les femmes libanaises ne soient plus marginalisées dans le domaine des prises de décision politiques ou économiques.

Sur l'air d'une ritournelle chantée dans les mariages « *Elle s'en va de la maison* », les femmes libanaises chantent dans la rue : « *Elle va manifester, elle va demander la liberté, elle va faire tomber le régime.* »

Sagna

Sources : Article d'Hugo Lautissier, *Politix*, 7 novembre 2019 ; vidéo d'Halimé El Kaakour, intervention du réseau québécois d'Études Féministes.

CRIME D'HONNEUR... OU DE DÉSHONNEUR?

Ce sujet est délicat à traiter tant il est facile de tomber dans l'ethnocentrisme, le piège de la dichotomie sociétés occidentales/orientales, le eux et nous et l'essentialisation des cultures. Rappelons donc en préambule qu'il n'y a pas de morale universelle et qu'on ne peut pas tout expliquer par la culture ou la religion. D'autres facteurs entrent en ligne de compte, économiques et politiques, qui influencent l'évolution des mœurs et des coutumes.

« **L** N'Y A BIEN SÛR aucun honneur dans le meurtre, mais pour combattre ce phénomène, il faut utiliser ce mot, parce que dans le monde, il y a des gens qui disent qu'ils tuent pour "l'honneur": bien sûr, il s'agit de meurtre, et c'est une honte, pas un honneur. »

Ces mots d'une militante des droits des femmes du Kurdistan et d'Iran posent deux questions: d'une part, celle de la terminologie à employer pour décrire ces crimes, d'autre part, celle de leur définition.

S'agissant de la terminologie, certain·es considèrent inapproprié de se référer aux justifications des auteurs de ce crime. D'autres proposent d'autres dénominations, telles que crime de déshonneur, crime dit d'honneur, meurtre de la honte, violences basées sur l'honneur, etc. D'autres enfin considèrent, comme l'auteure précitée, que ce qui n'est pas nommé ne peut être changé et que parler de crime d'honneur permet de distinguer ce crime d'autres formes de violences à l'égard des femmes. En effet, les meurtres justifiés par l'honneur ne sont que la pointe de l'iceberg qui cache d'autres formes de violences liées à l'honneur, d'où l'importance de la définition.

Il n'en est malheureusement pas d'universellement reconnue. L'ONU recommande qu'elle soit suffi-

samment large pour englober diverses formes de violences justifiées par l'honneur, telles que le meurtre, le suicide forcé, le viol, la torture, les coups et blessures, l'enlèvement, les mutilations, les mariages forcés, les violences physiques et psychologiques, etc. Cette même source propose de retenir trois éléments constitutifs: un pouvoir de contrôle sur la vie d'une femme, la honte ressentie par un homme qui a perdu ce pouvoir de contrôle, une pression collective ou familiale contribuant à aggraver cette honte ou à l'effacer. Le Conseil de l'Europe considère pour sa part que le concept de crimes dits « d'honneur » recouvre toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes (plus rarement des hommes et des garçons), au nom de traditionnels codes d'honneur, exercée par des membres de la famille, des mandataires ou par les victimes elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, et contrairement aux violences familiales qui impliquent un acte individuel, il s'agit d'agressions préméditées, menées en concertation avec d'autres membres de la famille et justifiées par une « éthique hautement morale », largement partagée par les membres de la communauté.

Le concept d'honneur (et les crimes qui en découlent) est la conséquence d'une culture patriarcale qui transcende les appartenances ethniques et religieuses, étant précisé que la religion est souvent instrumentalisée.

Il est associé à la sexualité des femmes dont le contrôle se trouve au cœur des violences basées sur l'honneur. Il n'est pas exclusif du monde non-occidental et touche plusieurs communautés de diverses cultures et religions, contrairement à ce qu'affirment certains écrits, qui ont tendance à attribuer ces crimes à l'islam et à la culture arabe. Les trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) associent en effet l'honneur à la pureté et à la chasteté féminine (rappelons la sacralisation par l'Église catholique de la virginité à travers le personnage de la Vierge Marie).



Les exemples historiques ou mythologiques sont légion

Ils démontrent que nombre de civilisations et d'époques ont été touchées par ces pratiques : la guerre de Troie a été déclenchée par l'enlèvement d'Hélène, femme de Ménélas par Paris, fils du roi Priam ; dans l'Europe médiévale, le code de l'honneur poussait un homme à convoquer son rival en duel ; en Grande-Bretagne, le roi Henry VIII a fait décapiter deux de ses épouses sur la foi d'allégations d'adultère ; dans la Rome antique, le droit romain accordait au *pater familias* un droit de vie et de mort sur son épouse, ses enfants et ses esclaves. Plus près de nous, il n'y a pas si longtemps, les « filles-mères » étaient ostracisées et ce n'est qu'en 1975 que l'article 324 du Code pénal français de 1810 a été modifié. Il stipulait « *que pourra bénéficier d'une excuse absolue quiconque ayant surpris son conjoint, ses ascendants, ses descendants ou sa sœur en flagrant délit d'adultère ou de rapports sexuels illégitimes avec un tiers se sera rendu coupable sur la personne de l'un ou l'autre de ces derniers d'homicide ou de lésion non prémédités. L'auteur de l'homicide ou de la lésion pourra bénéficier d'une excuse atténuante s'il a surpris son conjoint, son ascendant, sa descendante ou sa sœur avec un tiers dans une attitude équivoque* ». C'est dire.

Sans parler des crimes d'honneur au Japon, en Italie, Espagne, Grèce ou Brésil, où, sur la base d'une culture machiste, le mari jaloux ou l' amoureux éconduit s'autorisent le meurtre de la dulcinée pour sauver leur honneur bafoué (crimes passionnels). Ajoutons la fameuse preuve de virginité attendue lors de la nuit de noces dans les sociétés patriarcales, entraînant annulation du mariage et déshonneur de la famille de l'épouse si elle n'était pas rapportée (cette pratique, souvent associée à l'islam, remonte en fait à l'Ancien Testament).

Même si le crime dit d'honneur n'est pas l'apanage d'une culture ou d'une religion spécifique, il n'en reste pas moins vrai que les chiffres sont particulièrement alarmants dans les régions du monde de religion musulmane, et spécialement dans ceux déchirés par des conflits armés ou des crises politiques, où la sécurité des citoyens n'est plus assurée, et encore moins celle des femmes (Kurdistan, Pakistan, Afghanistan où le statut social et juridique des femmes s'est gravement détérioré), alors même que les textes sacrés de l'islam (Coran et hadiths) ne font pas référence à ces châtiments.

On assiste à un retour vers ces pratiques à partir de la fin des années 1980 sous l'impulsion de mouvements intégristes préconisant l'application rigoureuse des lois de la charia qui prévoient entre autres la lapidation de la femme adultère, remettant en vigueur une pratique qui date en fait de l'époque préchrétienne comme en témoignent les textes sacrés du judaïsme (Torah et Talmud). Ainsi, le Code pénal de divers pays prévoit des peines légères pour les auteurs d'un crime invoquant l'obligation



de défendre leur honneur, et la défense basée sur l'honneur est acceptée par les juridictions. Des campagnes féministes y sont menées : en Jordanie («Droit à la vie et à un procès juste»), en Iran («Arrêtez la lapidation pour toujours») ou au Pakistan («Il n'y a pas d'honneur à tuer») pour dénoncer les crimes d'honneur et demander la modification des lois permissives. En Jordanie, par exemple, ce sont les communautés exclues du débat politique, Bédouins, minorités et Palestiniens des camps qui ont recours à ces pratiques : «*La susceptibilité des familles de certains milieux sociaux à l'honneur des femmes est liée à leur non-reconnaissance dans la sphère sociale et politique due à leur nonaccès direct au pouvoir politique et, dans certains cas, tels les camps, à la stigmatisation sociale qui exclut de ce qui confère identité et honneur social. De plus, la perte de la terre accroît le sentiment de déshonneur et conduit à une fixation sur l'honneur familial incarné par les femmes*¹. »

Dans les pays occidentaux, ces pratiques ont été progressivement abandonnées avec l'évolution du droit, mais plusieurs pays d'Europe tels que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Suède enregistrent un nombre croissant de tels crimes.

Dans un contexte d'immigration, le sujet est sensible, notamment du fait d'un risque de stigmatisation des communautés concernées.

Il faut donc l'aborder avec prudence et respect en évitant le double piège du racisme et du relativisme culturel et en adoptant une position à la fois féministe et antiraciste afin de ne pas tomber dans le dénigrement aggravant à la fois la xénophobie et le repli identitaire sans pour autant occulter et légitimer certaines pratiques oppressives et les conforter. Tant il est vrai qu'aucun crime, quelle qu'en soit la justification, ne peut et ne doit rester impuni.

Michèle Gay

N. B. : J'adresse mes plus vifs remerciements au Conseil du statut des femmes du Québec pour son étude exhaustive, « Crimes d'honneur, de l'indignation à l'action », accessible sur le site www.csf.gouv.qc.ca, dont je me suis largement inspirée.

1. Stéphanie Latte Abdallah, Débat sur la criminalité dans « Femmes du monde arabe » Maghreb Machreck, n° 179, 2004.

UN JOB COMME UN AUTRE?

Le 8 novembre, Anas K., étudiant à Lyon, s'immolait par le feu devant le CROUS, laissant une lettre qui mettait en lumière sa situation de grande précarité et celle de beaucoup de ses camarades. Il était syndiqué à Solidaire; depuis ce jour, bouleversés par la gravité de son acte, étudiant·es et syndicats se mobilisent derrière le slogan « La précarité tue ». Défilés pacifiques, coups de force, opérations cantines gratuites se succèdent...

ANAS vivait avec une bourse de 450 € par mois qu'on venait de lui supprimer car il redoublait son année de licence pour la seconde fois. Pour l'opinion publique, son sacrifice a souligné les difficultés d'une génération d'étudiants vivant, pour 20% d'entre eux, sous le seuil de pauvreté. Les bourses sont rares et insuffisantes pour payer le loyer de ceux que les parents n'hébergent plus, et les frais courants augmentent sans cesse. Pour survivre, les étudiant·es doivent effectuer de petits boulots mal payés qui ne leur permettent pas un suivi d'études correct.

Et là encore, les inégalités sociales sont criantes. Depuis les années 1950, l'effectif des étudiant·es a été multiplié par 6, le public est plus diversifié balayant toutes les classes sociales. Plus de 80% d'une génération au niveau du Bac et le droit à la poursuite des études pour tous : oui, mais dans quelles conditions ?

Dans les années 1970, les sociologues Jean-Claude Passeron et Pierre Bourdieu publiaient *Les Héritiers*, étude mettant en avant les facteurs discriminants dans une population étudiante majoritairement issue de la classe moyenne et supérieure : le capital culturel transmis dès l'enfance aux enfants des classes favorisées – comme un vocabulaire plus riche facilitant l'acquisition d'une culture générale et classique – est un facteur déterminant de la réussite universitaire. Aujourd'hui, les facteurs discriminants sont encore plus marqués, ils restent économiques et les disparités sociales sont une chape de plomb qui condamne les étudiants des classes défavorisées à la misère et à l'échec. L'Observatoire de la Vie étudiante, organisme public d'études, souligne que la France est l'un des pays les plus inégalitaires de l'OCDE où la relation entre revenu des parents et avenir de l'étudiant est la plus forte.

Claire, étudiante à Dauphine, se souvient d'avoir hébergé une copine expulsée de son logement pour un retard de loyer du fait que sa bourse n'avait pas été versée. « Certes après ils remboursent, mais une fois qu'on est dehors, on est dehors ! »

La tentation est forte alors pour certain·es de céder au mirage de l'argent facile en acceptant un acte sexuel en échange de cadeaux ou d'argent. Prostitution déguisée qui n'est jamais nommée par son nom sur les sites de rencontre garantissant l'anonymat. « Un job comme un autre », on parle d'*escorting*, il ne s'agit que d'améliorer son style de vie en entretenant une relation avec un « *sugar daddy* », un papa qui vous gâte et rien de plus !

L'aspect « glamour » construit l'image d'une prostitution acceptable et temporaire, haut de gamme, particulièrement recherchée par les clients jusqu'à devenir parfois un argument, un « label » pour certaines personnes. Mais les conséquences dramatiques de la prostitution sont bien là : emprise, précarité, domination, violence et souffrance.

La prostitution étudiante, si elle est bien réelle, reste difficile à mesurer. Le syndicat Sud étudiant estime que 40 000 étudiant·es se prostitueraient, en majorité des filles, mais ce chiffre ne repose sur aucune enquête. L'université Paul-Valéry de Montpellier a mené, en 2011-2012, sa propre enquête auprès de 1 800 étudiant·es : 4% ont répondu, soit 22 garçons et 37 filles qui déclarent qu'ils et elles ont déjà accepté une rétribution en échange d'un acte sexuel.

En 2008, paraissait un livre *Mes chères études. Étudiante, 19 ans, job alimentaire : prostituée*.

« Je m'appelle Laura, j'ai 19 ans. Je suis étudiante et je me prostitue pour payer mes études. Tout s'est enchaîné dans une logique bizarre sans que je me sois rendu compte que je tombais... »

Une situation temporaire pour certain·es, mais la prostitution prend souvent vite le pas, car mener de front ses études et être prostitué·e semble bien difficile.

Nous sommes à *Casse-rôles* mobilisé·es pour que cesse la prostitution, nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce fléau, mais nous sommes également conscient·es qu'on ne peut le résoudre qu'en combattant la précarité et les inégalités sociales.

Annie

Éva Clouet

La Prostitution étudiante à l'heure des nouvelles technologies de communication,
Max Milo, 2008

Laura D.

Mes chères études. Étudiante, 19 ans, job alimentaire : prostituée, J'ai lu, 2008

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron

Les Héritiers, les étudiants et la culture,
Ellipses, 2009

Laurence Biberfeld,

Le Plus Vieux Métier du monde... qu'ils disent,
Les Éditions libertaires, 2016

MAROC DES BÉBÉS À LA POUBELLE

Sur francetvinfo, nous avons eu le témoignage d'Aïcha Ech-Channa, présidente de l'association marocaine Solidarité féminine au Maroc. Elle affirme que « des bébés sont jetés à la poubelle ». Le mot « poubelle » crée un choc et met en lumière les difficultés rencontrées par les mères célibataires dans le royaume.

AU MAROC, chaque année, plus de 8000 enfants sont abandonnés immédiatement du fait de naissances hors mariage, et celles-ci sont très nombreuses : au nombre de 50000 par an. C'est par crainte des autorités, mais aussi par peur des représailles de leur propre famille, que des jeunes mères sont contraintes d'abandonner leur nouveau-né. Selon Solidarité féminine, 24 bébés seraient abandonnés chaque jour. Rien que pour la ville de Casablanca, *Le Monde* rapportait, en 2018, un nombre de 300 cadavres de nourrissons retrouvés dans les poubelles sur l'année. Le Kid a eu plus de chance en 1921 : il a rencontré Charlot !

Aïcha Ech-Channa, âgée de 78 ans, infirmière de profession, milite pour dénoncer le sort réservé aux femmes célibataires au Royaume du Maroc. Rappelons que l'article 490 du Code pénal

marocain punit d'un an de prison les relations sexuelles hors mariage et que l'avortement y est interdit. Les femmes – rien pour les hommes – qui en seraient coupables sont appelées *fassedate*, c'est-à-dire prostituées, et leurs enfants sont nommés *oulad lehram*, les enfants du péché : ainsi ils sont stigmatisés à jamais socialement et juridiquement. Lors de l'inscription à l'état civil, la liste de prénoms est imposée à la maman. Celle-ci ne peut acquérir l'autorité parentale sur son enfant ! Les femmes subissent maltraitements, exclusion sociale et pressions psychologiques.

Les femmes issues d'un milieu pauvre doivent souvent travailler en ville comme « petites bonnes ». Là, très jeunes, elles subissent souvent harcèlement sexuel et viols, du fait de leur vulnérabilité. Enceintes, elles ne peuvent assurer l'accueil et l'éducation de l'enfant à naître. Étant

donné l'interdiction de l'avortement, et sans argent pour y recourir clandestinement, c'est l'abandon de l'enfant qui apparaît comme seule issue.

La mobilisation autour d'Hajar Raisouni, avec le Manifeste des 490 *hors-la-loi*, se développe : plus de 10000 personnes ont signé le Manifeste, demandant au parquet marocain de suspendre l'application des lois liberticides punissant de prison les relations sexuelles hors mariage, l'adultère et l'avortement.

Cette mobilisation couplée avec le Manifeste et cet appel d'Aïcha Ech-Channa sauront-ils enfin faire plier le Royaume pour que les femmes puissent disposer elles-mêmes de leur corps ?

<https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique>, 20/11/2019

SYRIE ASSASSINAT D'HEVRIN KHALAF : CRIME DE GUERRE

HEVIRIN KHALAF est née le 15 novembre 1984 à Derik, en Syrie. Ingénieure civile, diplômée en 2009 de l'université d'Alep, féministe, elle devient une personnalité importante de la région kurde autonome du Rojava, dans le nord-est de la Syrie. Elle participe et co-préside, en 2018 à Raqqa, à la formation d'Avenir de la Syrie, un parti de centre-gauche, multiethnique, prônant une « Syrie démocratique, plurielle et décentralisée ».

Trop importante et dangereuse sans doute ! Car on la retrouve le 12 octobre 2019, lors de l'opération Source de paix, assassinée avec le chauffeur et un adjoint, sur l'autoroute M4, près de Qamichli, dans l'est du pays. Des rebelles de l'Armée nationale syrienne de Bachar El-Assad, servant de supplétifs aujourd'hui à la Turquie qui les finance et les arme, ont arrêté sa voiture : le véhicule est criblé de balles, la militante est sortie, traînée, frappée et abattue. Amnesty International



nal présente les conclusions d'un rapport médical : « [...] notamment de multiples blessures par balle à la tête, au visage et dans le dos, ainsi que des fractures aux jambes, au visage et au crâne, et un arrachement de la peau du crâne et la perte de cheveux dus au fait qu'elle a été traînée par les cheveux », la moitié du visage écrasé à l'intérieur du crâne. Le lendemain, *Yeni Safak*, un quotidien national

turc, triomphe. « Au cours d'une opération réussie, la secrétaire générale du parti Avenir de la Syrie, lié au parti terroriste PYD, a été mise hors d'état de nuire. » Dans la même journée de samedi, huit autres civils ont été assassinés, et certaines exécutions ont été filmées.

Cette militante de la paix était reconnue pour son talent diplomatique, mais face aux mercenaires pro-Erdogan, elle n'a guère eu le temps d'en user. Le 15 octobre 2019, l'Organisation des Nations unies rappelle qu'« en vertu du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, les exécutions sommaires constituent des violations graves – et peuvent constituer un crime de guerre ». La vie d'Hevrin s'achève atrocement quelques jours après le retrait militaire américain ouvrant au chaos et à l'invasion turque, permettant à ces mercenaires islamistes de reprendre les armes. Crime prémédité ? Il y a et il y aura d'autres Hevrin !



DE LA RESPONSABILITÉ DE L'HOMME DANS LA PROCRÉATION... NATURELLE !

« Ça concerne les femmes d'abord », me dit-on. Bien sûr, bien sûr. Ce sont elles, c'est nous, qui subissons le résultat du coït non-interruptus. Nous, les salopes, les « encore enceintes ». La honte n'a jamais concerné que nous autres, les femmes. L'Église n'y est pas pour rien... mais pas que.

Aujourd'hui, nous prenons les mesures nécessaires pour éviter le résultat non voulu, à savoir l'enfant chéri-e. La pilule, le stérilet, etc. (méthodes qui ne fonctionnent pas toujours et ne sont pas sans inconvénients). Cependant, et c'est une évidence, l'amélioration est énorme et nous sommes passé-es depuis les années 1960 à aujourd'hui (2020) de plusieurs centaines de milliers d'avortements par an à 200 000 – chiffre apparemment stable et définitif.

Mais que pensent les hommes au sujet de l'éjection de leurs spermatozoïdes dans le corps des femmes ? Ne sont-ils pas quelque peu responsables des résultats. Veulent-ils le savoir ? Pourquoi ne leur demande-t-on pas d'assumer leur capacité reproductrice, de se préoccuper des conséquences de leur foutu sperme dans notre corps ?

Donc, oui, la contraception masculine est une prise de responsabilité des hommes ! Bien sûr, nous parlerons dans ce dossier d'Ardecom. Et aussi du film de Philippe Linières, *Vade retro spermato*, dans lequel des hommes, dès les années 1970, se posent la seule vraie question : « C'est quoi être un homme ». Magnifique question. Toujours d'actualité.

Solange

Ce que nous ne voulons plus !

Casse-rôles – *Peux-tu nous raconter ta rencontre avec ton amoureux dans les années 1960...*

Jacarecita – « Tout d'abord, malgré l'amour que je ressentais, je n'avais pas envie d'avoir des relations sexuelles. 17 ans... Un chantage à la rupture m'a contraint d'accepter. Ce qu'aujourd'hui certain-es appellent parfois un « viol ». Viol de conscience en tout cas.

Casse-rôles – *Dans quel milieu social te trouvais-tu ?*

Jacarecita – J'avais fait la connaissance d'étudiants, certains en médecine. Des militants politiques...

Total, quelques mois plus tard, je suis enceinte. Un enfant ? Je n'en voulais pas ; je voyais ma mère allaiter mes frères, et ça ne me tentait pas du tout. Et toutes ces femmes enceintes. Non ! Pas pour moi !

Après quelques tentatives peu efficaces pour me faire avorter, j'accoucherai.

Suivront ensuite 4 avortements (ah la sonde, très efficace) : le dernier avec un stérilet qui s'était évadé dans le col de l'utérus laissant ce dernier prêt pour une conception non voulue. Avec la pilule, le problème de l'avortement a été mis au rang des vieilles histoires...

Les mecs, pas des ignorants pourtant, ne se posaient pas la question du résultat de leurs éjaculations. Mon « prince charmant » – je l'ai appris plus tard – avait déjà mis enceinte une autre femme qui avait accouché quelques mois auparavant. Ils se moquaient des hommes qui utilisaient des préservatifs : c'était vraiment pour les prolos. Aussi quand j'y repense, j'ai la rage contre ces mecs qui n'en avaient rien à foutre de nous mettre enceintes. Combien de mes amies se sont retrouvées enceintes, sans le vouloir ? Beaucoup, sinon toutes. Comme la génération d'avant. » ♦

Pourtant, dans ces années-là, des hommes se préoccupaient du résultat de leur sexualité. On peut se référer au film de Philippe Linières, *Vade retro spermato*.

Ces hommes se questionnaient sur « Qu'est-ce que c'est être un homme » et sur leurs rapports à la sexualité. Alors oui, respect pour ces personnes ! Aujourd'hui, des hommes se regroupent pour se questionner et prendre leurs responsabilités. Diverses méthodes existent de contraception masculine : hormonale (la pilule), la vasectomie (plus connue et répandue dans certains pays qu'en France), la méthode thermique (le « remonte-couilles toulousain »).

Le présent dossier doit permettre de réfléchir et de montrer que les hommes n'ont pas besoin de mettre enceinte une femme pour sentir qu'ils « en ont » !

Les femmes continueront bien sûr leur contraception, sauf cas d'absolue confiance dans leur partenaire... ce qui peut arriver...



ARDECOM, késaco ?

Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine

Dans la mouvance des années 70, en lien avec l'existence des groupes féministes, des groupes de parole d'hommes se sont constitués un peu partout en France.

CES HOMMES avaient envie de se retrouver sous un autre mode que celui habituel des hommes (joutes verbales, connivence dans l'alcool, etc.).

Les discussions permettaient de remettre en cause les clichés, les pratiques, les modes de relation, dans lesquels ils se sentaient enfermés et mal à l'aise. Là, ils pouvaient parler de ces images imposées par la société, de leur(s) sexualité(s), de leurs désirs, de leurs relations aux femmes, de leurs relations entre hommes, de la paternité... et de la contraception. Un journal fut créé : *Pas rôles d'homme*.

Quelques-uns d'entre eux avaient été confrontés (douloureusement) aux avortements de leurs partenaires.

La remise en cause de leur statut d'homme dans une société patriarcale passait aussi par le partage des tâches domestiques et familiales, par le refus d'être des « mâles » producteurs, productifs et performants, et par une autre approche de leur corps et de leur sexualité.

Les échanges n'étaient pas que des discussions théoriques mais relevaient de l'intime et débouchaient sur des changements des pratiques dans leur quotidien.

La question de la contraception, du partage des rôles, des responsabilités et des risques dans la sexualité constituait un thème récurrent. Et méritait un passage à la pratique, au-delà de l'investissement dans la contraception des partenaires, de la capote, du retrait.

À cette époque, en France, nous étions confrontés au rejet du caoutchouc comme pratique contraceptive et la vasectomie était encore interdite.

À Paris, un groupe d'hommes décida de passer à la pratique et, après quelques recherches, ils rencontrèrent Jean-Claude Soufir, médecin endocrinologue, diabétologue (et militant).

Avec lui, ils décidèrent de commencer une expérimentation dans laquelle ils tenaient à être acteurs et non « cobayes » de contraception hormonale masculine, à partir de produits vendus en pharmacie, utilisés en association.

Afin de partager cette expérience avec d'autres hommes, ils décidèrent de créer l'Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine (ARDECOM).

Un article dans *Libération* sur cette expérimentation permit à des dizaines



d'hommes en France, appartenant à des groupes de parole d'hommes ou seuls, de rejoindre ARDECOM et de constituer des groupes locaux qui se contraceptèrent en prenant contact localement avec des médecins qui acceptaient de les suivre.

À partir de 1979, ARDECOM réunit, durant une petite dizaine d'années, environ 200 adhérents.

Une centaine d'hommes se sont contraceptés par la méthode hormonale ou par la chaleur. Cette dernière méthode a été mise au point par le groupe de Toulouse, autour du Dr Roger Mieusset.

À l'occasion de 2 rencontres annuelles, joyeuses et festives, une cinquantaine de membres d'ARDECOM échangeaient sur leurs expérimentations et poursuivaient les discussions sur les thèmes évoqués dans les groupes.

L'association reprend force et vigueur en 2012-2013 à partir des groupes de parole encore actifs, de la sortie du livre de J.-C. Soufir et R. Mieusset, de l'existence du protocole de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) que tout médecin informé peut prescrire. Il faut aussi souligner le soutien du Planning Familial.



Mouvement pour le "portage" d'un pénis responsable.
Tag, Buenos Aires, 2010.
Photo Solange.



ATTENTION, SPERMATO !

CONTRACEPTION MASCULINE

LES MÉTHODES CONTRACEPTIVES POUR LES HOMMES

Les méthodes nouvelles de contraception pour les hommes sont actuellement constituées par la contraception hormonale masculine (CHM) et la contraception masculine thermique (CMT). Ces deux méthodes, CHM et CMT, ont été expérimentées en termes d'effet inhibiteur sur la spermatogenèse, d'effet contraceptif et de réversibilité.

Considérant que les données actuelles sont suffisantes pour assurer une contraception dans la vie de tous les jours, il nous a paru nécessaire de proposer un guide pratique de ces deux méthodes, qui permette à tout médecin confronté à une demande de contraception masculine de répondre aux questions qui peuvent être posées, d'avoir les outils nécessaires à une mise en œuvre de ces méthodes et d'en assurer le suivi. Ces méthodes nouvelles ne doivent pas faire oublier la vasectomie trop peu utilisée en France.

Site d'Ardecom

La vasectomie si peu répandue en France ?

La vasectomie est une méthode de contraception définitive*, bien adaptée aux personnes et aux couples qui ne veulent pas ou plus d'enfants.

L S'AGIT d'une opération effectuée sous anesthésie locale et, pour la majorité, en chirurgie ambulatoire. Il n'y a pas de complications graves associées à cette intervention et le risque de complications mineures, telles qu'hématome, infection, granulome, est faible (1 à 2%). Il n'y a aucun effet sur le comportement sexuel de l'homme.

Pourtant, les chiffres parlent : selon les statistiques de la Sécurité sociale, en France, seulement 2 824 vasectomies ont été effectuées en 2013 contre à peu près 50 000 stérilisations par ligature des trompes chez les femmes, intervention qui entraîne une anesthésie générale et une chirurgie bien plus invasive.

En Angleterre, où l'intervention est gratuite par la prise en charge par le système de santé NHS, il y avait plus de 31 000 vasectomies en 2004 (pour une population comparable à celle de la France). Cependant, ce chiffre est en train de diminuer, peut-être à cause des mesures d'austérité financière en cours.

Aux Pays-Bas, au Danemark, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, cette intervention est également plus fréquente qu'en France.

Alors pourquoi les Français sont-ils plus réticents vis-à-vis de cette intervention pourtant simple et efficace ?

Oltre le fait que c'est seulement depuis 2001 que la vasectomie est autorisée en France (auparavant c'était considéré comme une intervention mutilante, donc interdite sous la loi napoléonienne),

des études démontrent qu'il reste, surtout dans les têtes des hommes, beaucoup d'idées fausses liées à cette méthode. Ils ont peur qu'elle représente une forme de castration et surtout qu'elle touche leur performance sexuelle.

Peur de n'être plus un homme !

Au contraire, cette méthode de contraception n'a pas d'effets sur la qualité des rapports sexuels et elle permet à l'homme de s'investir dans la contraception de façon fiable, permanente, réversible dans la plupart des cas et sans conséquences néfastes pour la santé. Elle permet à la femme de se libérer de la responsabilité, parfois écrasante, d'éviter les grossesses involontaires. Elle évite aussi les effets indésirables des hormones et des appareils contraceptifs, voire d'une stérilisation féminine qui entraîne bien plus de risques que la vasectomie.

En conclusion, la vasectomie est une intervention efficace, bénigne, permanente, économique et remboursée par la Sécurité sociale.

Viue la vasectomie !

Margaret Toolan

*Les statistiques de la clinique Mayo, aux États-Unis, démontrent que 30 à 90 % (!) des cas de reconstruction du spermiduct ont permis une grossesse. Le taux de réussite dépend du type de chirurgie effectuée, de l'expertise du chirurgien, de la durée de la vasectomie et de la fertilité préexistante de l'homme et de la femme.



LA VASECTOMIE

Un point sur la méthode

Les extraits ci-dessous datent de plus de trente ans. Ils font partie d'un dossier regroupé par les Amis d'Aristide Lapeyre, en vue d'apporter au lecteur une connaissance historique de « L'affaire des stérilisés de Bordeaux » (1935).

Depuis la fin des années 1970, l'apparition de la microchirurgie et les travaux de Silber (1977) ont amélioré l'efficacité de la vasovasostomie [le vrai nom] : la réapparition des spermatozoïdes dans l'éjaculat est possible 3 fois sur 4 et, surtout, on peut obtenir 2 fois sur 4 une nouvelle grossesse, ce qui double les résultats de la chirurgie (ordinaire).

Alain Kersauze

À propos de « 86 vasectomies de convenance » : Alain Kersauze, dans une communication orale de novembre 1977 à Paris (et publiée dans la revue *Contraception, fertilité, sexualité*, vol. 6, n° 2, février 1978) fait le point sur cette méthode.

En un tableau synthétique, on peut voir les profils, les circonstances, le retentissement de la vasectomie et l'attitude des hommes suite à cette intervention.

Lieu de l'opération

- France: 24 cas (milieu médical)
- étranger: 50 cas (milieu médical)
- extra-médical français: 12 cas

Comportement général, santé après vasectomie

- identique H: 68 cas; F: 51 cas
- amélioré H: 17 cas; F: 34 cas

Sexualité après vasectomie

- identique H: 48 cas; F: 38 cas
- améliorée H: 37 cas; F: 46 cas

Fréquence des rapports sexuels

- identique H: 62 cas
- augmentée H: 23 cas

Impuissance

- 1 cas avant et après vasectomie
- 3 cas après

Âge de l'opération

- moins de 20 ans: 1 cas
- 21-25: 6 cas
- 26-30: 17 cas
- 31-35: 25 cas
- 36-40: 15 cas
- 41-45: 11 cas
- 46-50: 6 cas
- plus de 50 ans: 2 cas
- âge inconnu: 3 cas.

Nombre d'enfants procréés avant opération

- aucun enfant: 12 cas
- 1 enfant: 23 cas
- 2 enfants: 35 cas
- 3 enfants: 12 cas
- 4 enfants: 4 cas

Contraception antérieure

- hormonale: 25 cas
- condom: 29 cas
- retrait: 27 cas
- diaphragme: 16 cas
- méthode Ogino ou température: 12 cas
- DIU: 3 cas
- autres: 2 cas
- aucune: 12 cas

Avortement

- recours à l'avortement: 37 cas
- au total, 73 avortements chiffrés

Philosophie ou religion

- croyant pratiquant: 1 cas
- croyant non pratiquant: 4 cas
- agnostique: 12 cas
- athée: 61 cas
- autre: 2 cas

Septembre 2019, 2 pages du Planning familial "La contraception" [Les Focus]: un historique intéressant, des chiffres sur les femmes concernées par la contraception, les méthodes diverses. En France, en Europe, dans le monde... Et une ligne dans la rubrique "En savoir plus": Brochure *La Contraception testiculaire*, Planning familial 38, 2016.

"En France, 9240 hommes ont choisi d'avoir recours à la vasectomie en 2018. Ces interventions sont en forte augmentation: elles ont été multipliées par 5 depuis 2010. Après l'opération, le taux de grossesses non souhaitées pour 100 femmes, la première année suivant une vasectomie, est de 0,10% en pratique optimale contre 0,15% en pratique courante (aux États-Unis)." *In Ma Santé Auvergne Rhône-Alpes*, décembre 2019.

Reprenons ce qu'Alain Kersauze concluait à la fin de son article:

◆
« [...] la
vasectomie
au XX^e siècle ne rend
pas plus fou que la
masturbation
au XIX^e. »
◆



LES STÉRILISÉS DE BORDEAUX

Des mutilés volontaires

AINSI COMMENÇAIT une affaire que l'on qualifierait aujourd'hui d'abracadabrantique : la France, frappée en dessous de la ceinture, défendue par des policiers et des magistrats en mal d'avancement et des pisse-copie à l'affût du scoop. À part l'audiovisuel en plus, les mœurs n'ont pas tellement changé.

Le journaliste du *Matin*, sans complexe, n'y allait pas avec le dos de la cuillère :

« En elle-même, elle [l'affaire] comporte déjà, pour l'instant, des éléments si fantastiques, si exceptionnels qu'elle apparaît comme un défi à la raison puisqu'elle nous ramène brutalement vers la constatation de mœurs sauvages que l'on pouvait croire disparues de notre monde civilisé. »

Et allez donc ! Il paraît qu'aujourd'hui encore on rémunère de tels valets de plume ! Il faut noter que ses patrons en ont eu pour leur argent :

« On se demande si on ne se trouve pas en présence de "chargés de mission" d'un genre particulier, ayant appliqué un plan conçu hors de nos frontières et mandatés pour importer sur notre territoire des rites subversifs capables d'amoindrir notre race ou, pour le moins, de répandre de nouveaux germes de désagrégation. »

Le médecin autrichien Bartosek ne pouvait être, de toute évidence, qu'un agent de l'Autrichien Adolf Hitler.

À partir du 2 avril, ce fut la curée dans toute la presse quotidienne, la « grande » presse et même... *l'Humanité* qui se mettait à regretter que « les travailleurs anarchistes soient détournés par leurs dirigeants, au profit de pareilles billevesées, de la lutte contre leurs exploiters. »

Seul, dans *l'Œuvre*, Guy de La Fouchardière se payait de temps en temps une bonne tranche de rigolade à la santé de ses confrères délirants. Que le quotidien de Marcel Déat soit quasiment le seul à garder les pieds sur terre dans cette affaire, c'est un comble !

C'était le 1^{er} avril 1935.

Le quotidien parisien *Le Matin* titrait en première page :

« Une extraordinaire affaire de stérilisation à Bordeaux. Une quinzaine d'individus à tendance libertaire se sont soumis à une mutilation volontaire qui fut opérée par un médecin étranger d'origine autrichienne, croit-on, qui a pris la fuite. Trois "stérilisés" ont été arrêtés, d'autres arrestations sont imminentes. Quel était le but poursuivi par l'étrange praticien si dangereusement entreprenant ? »

Il y avait eu dénonciation. La rumeur ayant voulu faire croire qu'il s'agissait d'un copain. Dans *la Révolte* du 10 juillet 1935, Aristide Lapeyre remettait les pendules à l'heure :

« Je me plais à constater et à faire connaître aux amis de partout que la délation n'est pas venue de nos milieux, mais d'un ami d'enfance de Prévôtel, malade nerveux, opéré par pitié, n'ayant aucun rapport avec nos groupements. »

Aristide Lapeyre, Andrée et André Prévôtel avaient été arrêtés à Bordeaux les 30 et 31 mars. Norbert Bartosek le fut à Bruxelles le 1^{er} avril. Louis Harel à Neuilly le 4 avril. Andrée Prévôtel fut mise en liberté provisoire le 11 avril ; A. Lapeyre et André Prévôtel le 6 juillet. Bartosek fut extradé de Belgique le 4 décembre. Lapeyre et Andrée Prévôtel bénéficièrent d'un non-lieu le 4 avril 1936. Après l'audience du 30 avril, le tribunal correctionnel de Bordeaux rendit son verdict le

2 mai. Jean Baëza, étant en fuite, fut condamné à deux ans ferme, les trois autres accusés écopèrent de trois ans pour Bartosek, de six mois pour Harel et Prévôtel. L'audience de la cour d'appel eut lieu le 1^{er} juillet. Dans son arrêt du 8 juillet, elle confirma les motifs de la condamnation, mais diminua les peines, ramenant notamment celle de Bartosek à un an ferme, ce qui le fit libérer immédiatement.

Polyglotte, il se mit au service de la solidarité envers les camarades espagnols dès juillet. Le 8 août, de Paris, il écrit à ses amis Prévôtel :

« Je me trouve chaque jour au Libertaire pour faire les traductions nécessaires. Solidarité pour l'Espagne ! Il faut le crier partout, l'organiser partout, la pratiquer chaque jour [...]. Harel va partir ce soir pour Barcelone comme conducteur d'une camionnette chargée de médicaments pour la CNT et la FAI [...]. Excusez-moi, je n'ai plus le temps de philosopher et je néglige même l'amour. »

Quand j'ai découvert cette lettre, il y a une quinzaine d'années, dans les archives de mes parents, je n'ai pu m'empêcher d'avoir une pensée émue pour les gentils allumés de 1968 qui croyaient que l'on pouvait en même temps faire la révolution et l'amour. Dans la réalité, c'est plus difficile que dans le rêve !

Le 1^{er} juillet 1937, la chambre criminelle de la Cour de cassation rendit un arrêt confirmant celui de la cour d'appel. La vasectomie était assimilée à des coups et blessures faits volontairement, avec préméditation, et « le fait que les victimes auraient consenti aux violences n'est pas exclusif de la préméditation ».

Comme elle n'est ni interdite ni autorisée, la vasectomie aujourd'hui en France tombe toujours sous le coup de cette jurisprudence obsolète et franchement ridicule qui, heureusement, n'est pas appliquée.

Marc Prévôtel

AU TEMPS DE LA VASECTOMIE ILLÉGALE

Quand, à la saison des cerises, en 1963, Anita, ma compagne, et moi avons décidé de profiter de la première occasion qui se présenterait pour que je sois vasectomisé, c'était encore, à l'époque, une démarche parfaitement interdite en France, et ce pour cause d'automutilation ou « de coups et blessures faits volontairement, avec préméditation ». Ce n'est que par la loi du 4 juillet 2001 que la chose est maintenant autorisée.

IL CONVIENT DE RAPPELER, ici, « l'affaire des stérilisés de Bordeaux » quand, en 1935, Aristide Lapeyre, André et Andrée Prévôtet et quelques autres, ainsi que le docteur Norbert Bartosek, médecin d'origine autrichienne qui procédait aux opérations de vasectomie, furent inquiétés par les autorités de justice. L'affaire fit grand bruit.

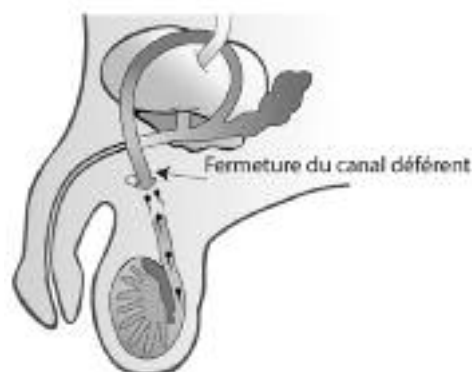
Rappelons encore que, le 19 juin 1973, Aristide Lapeyre fut condamné à cinq ans de prison pour un avortement suivi du décès accidentel d'une patiente; cela, deux ans seulement avant la promulgation de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

Quant à la vasectomie, ou stérilisation masculine, c'est une opération mineure qui consiste à couper, d'un côté, les canaux déférents porteurs des spermatozoïdes fabriqués par les testicules, de l'autre, à ligaturer les canaux pour empêcher ainsi le passage de ces mêmes spermatozoïdes.

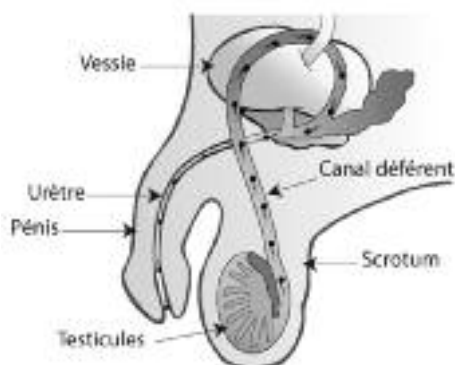
Ce qui n'empêche nullement l'éjaculation. En effet, les spermatozoïdes ne représentent en moyenne que 2 à 3% du liquide séminal. Si la production de spermatozoïdes par les testicules continue après la vasectomie, il se produit ensuite un équilibre entre les cellules élaborées et les cellules mourantes qui sont réabsorbées par l'organisme.

L'occasion recherchée se présenta donc pour moi quand on apprit par un ami de Genève qu'il était possible de se faire opérer en Suisse. À quatre, des jeunes libertaires, nous partîmes aussitôt

Vue des organes génitaux après la vasectomie



Vue des organes génitaux avant la vasectomie



que possible, en voiture, pour les bords du lac Léman; rendez-vous avait été pris dans une clinique.

Le chirurgien, très scrupuleusement, nous expliqua en quoi consistait l'opération, insistant lourdement sur son côté irréversible. Après s'être assuré, individuellement, lors d'un tête-à-tête, de notre accord, il nous invita, l'un après l'autre, à passer dans la salle d'opération proche qui ressemblait à un cabinet de dentiste.

Anesthésie locale légère; aucune douleur; ça durait moins d'un quart d'heure pour chacun. Je n'ai pas le souvenir de ce que cela a coûté, mais pour nos maigres budgets de l'époque, c'était, semble-t-il, supportable.

Dans la foulée, pour nous détendre un peu, nous avons rendez-vous chez un copain. Dans son petit salon, alors que nous buvions un coup, l'anesthésie ne fit plus son effet avec un léger retard par rapport au premier à être passé sur la table d'opération. Nous étions alors seuls dans la pièce, et, pour calmer la douleur, qui n'était pourtant pas excessive, nous ne trouvâmes rien de mieux que de baisser nos pantalons et de nous ventiler le bas du ventre avec des journaux.

Imaginez le spectacle!

C'est à ce moment qu'une dame, plus toute jeune, venue de je ne sais où, entra dans la pièce, poussa un « Oh! » grimaçant et s'enfuit prestement en claquant la porte.

L'incident en resta là.





✎ Nous, illico, repartîmes en direction de la frontière. À un certain moment, l'envie de pisser se manifesta, et, du côté français, notre chauffeur arrêta la voiture dans un endroit relativement isolé. C'est alors que, pas loin d'un fossé, nos regards furent attirés par un cerisier chargé de magnifiques fruits rouges. Bien qu'un peu handicapés pour franchir aisément le ruisseau, nous avons quand même attrapé quelques cerises sur les branches basses, et, tout en les mangeant, nous sommes revenus à la voiture où... deux gendarmes nous attendaient. « Eh ! Eh ! C'est du vol, Messieurs, fit l'un d'eux. Vos papiers, s.v.p. ! »

Nous ne pouvions qu'obtempérer.

Leur auto, où ils se rendirent nos papiers à la main, était plus ou moins camouflée à une centaine de mètres de la nôtre, et c'est de là qu'ils durent sans doute vérifier que nous n'étions ni des méchants gangsters ni des contrebandiers recherchés.

Au bout d'un moment, ils nous firent signe de venir récupérer nos cartes d'identité. Tout en marchant lentement, nous y allâmes les jambes légèrement et curieusement écartées ; cela sous l'œil suspicieux des deux pandores qui nous observaient interrogatifs, mais qui nous rendirent cependant nos papiers sans dire un mot.

Retour à la voiture avec notre démarche prudente, et cela tou-

jours sous le regard de la maréchaussée qui semblait chercher à comprendre quelque chose...

Aussitôt assis dans notre véhicule, l'un de nous dit au chauffeur : « Roule, roule, ne traînons pas ! »

Après quelques jours, une amie vint pour enlever les fils qui restaient de l'opération. Rien n'y paraissait, les poils recommençaient à repousser. Anita et moi attendîmes encore prudemment quelque temps pour un premier contact amoureux sans risques d'enfant ; il y eut bien des essais « dans le vide » pour constater que tout fonctionnait comme à l'accoutumée.

Oui, une fois de plus, il avait fallu en passer par l'illégalité pour conquérir une liberté plus grande ; ce fut un succès.

En 1971 parut le « manifeste des 343 salopes ». À leur exemple, quelqu'un émit l'idée de publier un « manifeste des vasectomisés ». Cela ne se fit pas...

André Bernard,
novembre 2019

VASECTOMIE et émancipation collective

Je veux bien témoigner de mon histoire quant à ma vasectomie, quoiqu'elle me paraisse justement sans... histoire.

J' AVAIS 3 ENFANTS, et 50 ans... et le souci de prendre en charge la contraception de mon couple. Ma compagne était un peu plus jeune que moi, elle m'a informé un jour de son idée de se faire opérer... J'en ai « profité » pour lui proposer mon souhait de le faire à sa place.

Je me suis donc présenté au CHU de Limoges en formulant ma demande à l'urologue, et cela n'a posé aucun problème, aucune résistance, donc aucune pression visant à m'en dissuader. Cela s'est passé en 2010.

La seule conséquence – je dirais un peu à la fois étonnante et triste – de cette histoire, c'est que... ma compagne m'a quitté.

Donc en cette année 2010, probablement la loi avait déjà évolué. Et, c'est certain, les mentalités également.

Ceci expliquant cela, j'en ai conclu que l'idéologie « de MON droit à » a si bien investi mon couple – y compris que l'autonomie que l'on pourrait espérer y co-

construire – qu'il s'est transmué en l'indépendance du chacun pour soi... Puisque, si j'ai bien compris le propos de ma compagne, à l'époque, je me mêlais de ce qui ne me regardait pas, et forcément c'était pour aliéner sa liberté.

Alors ma petite histoire pourrait être le début d'une longue réflexion sur le féminisme et toutes autres formules d'identitarismes qui cristallisent les replis de l'individu post-moderne, quand des attentes sociétales, pourtant fécondes au départ, oublient de s'articuler à des processus d'émancipations collectives.

Car en l'exemple, QUAND l'égalité hommes/femmes n'a pas pour visée de s'inscrire dans les luttes pour l'égalité entre tous les humains, elle ne fait que légitimer le système... en circonscrivant les solutions à des questions d'individus.

Mais pas plus que la Liberté n'est une addition de « libertés de », la société n'est une addition d'individus.

Pour ma part, je ne crois pas aux vertus de l'État, qui, par sa police, son système

éducatif et judiciaire et hospitalier, etc., réglerait les problèmes des violences entre les citoyens.

Bien entendu que, dans l'urgence, il faut interpellier l'État et des mouvements d'idées. Mais retisser d'autres liens entre les êtres, hommes/femmes, enseignants/élèves, adultes/enfants, hétérosexuels/homosexuels, humains/animaux, etc., c'est agir contre l'Inégalité entre les producteurs et les possédants.

Par exemple, pour accueillir les migrants, il nous faut penser leurs possibilités de vivre au-delà de l'assistanat, et alors de sortir de leur statut.

Pour en finir avec toutes les dominations et tous les pouvoirs, de mon point de vue, cela nous engage à dépasser une société qui se nourrit forcément de violences et d'inégalités entre les différences. Il s'agirait alors de ne pas seulement les déplacer.

Jean-Paul Lucas

LA CONTRACEPTION MASCULINE expliquée à ma grand-mère

Petit topo sur ma grand-mère: si son âge avancé fait trembler ses mains, elle garde toutefois l'œil vif et l'esprit curieux. J'attrape la tasse fumante qu'elle me tend...

— Verveine citronnée, je sais que tu aimes ça. Alors, dis-moi, qu'est-ce que tu fais en ce moment ?

— Tu ne devineras jamais. Je m'investis de plus en plus pour la contraception masculine !

— Tu veux parler de la vasectomie ? Ce n'est pas nouveau tu sais, ton grand-père était vasectomisé. À l'époque, ce n'était pas encore légal en France. On était prêt à aller à l'étranger lorsqu'un médecin conciliant a bien voulu l'opérer, en masquant le but de l'intervention. Je me rappelle qu'on avait conservé un flacon de sperme à l'hôpital.

— La vasectomie tient plus de la stérilisation que de la contraception car elle est difficilement réversible. En revanche, les hommes ont accès à la contraception hormonale, par le biais d'une injection hebdomadaire intramusculaire, mais aussi à la contraception thermique.

— J'arrive à cerner la méthode hormonale, ça doit être similaire à nos méthodes féminines.

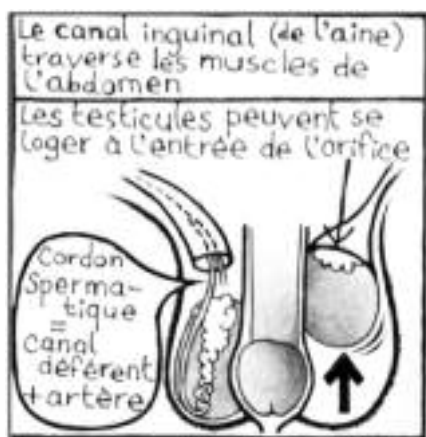
— Tu as raison, le principe de fonctionnement est identique, tout comme les effets secondaires d'ailleurs.

— Mais qu'est-ce donc que cette méthode thermique ?

— C'est assez simple. Si les testicules ne sont pas dans le ventre, comme les ovaires, c'est pour se maintenir à une température de 35 °C qui permet la production de spermatozoïdes. La méthode thermique consiste à remonter les testicules 15 heures/jour à l'aide d'un sous-vêtement adapté. Les testicules ainsi maintenus à 37 °C, la spermatogenèse s'arrête.

— Ça s'arrête d'un coup ? Monsieur met son slip toute la journée et le soir même, hop ! Plus de risque ?

— Non, le processus dure environ trois mois, le temps que la production s'arrête



et que les spermatozoïdes soient évacués. Ensuite, on vérifie que la méthode fonctionne en réalisant un spermogramme.

— Et toi, tu fais quoi concrètement ?

— J'organise des sessions d'information et de débat autour de ce sujet. C'est passionnant ! Comme nous avons des besoins et des priorités différentes, il me paraît essentiel de faire connaître tout le panel contraceptif à notre disposition, et pas uniquement les contraceptions féminines, pour maximiser les chances de trouver une contraception adaptée. J'organise aussi des ateliers couture pour fabriquer soi-même son slip contraceptif.

— Et tu fais ça dans le coin ?

— Oui, je me déplace partout entre le Limousin et le Puy-de-Dôme. Il existe déjà des groupes locaux qui s'investissent à Toulouse, en Bretagne et à Paris. Ça fleurit un peu partout et j'ai bon espoir de voir naître un pôle actif sur nos terres fertiles.

— Je l'espère aussi ! Et c'est important de s'entourer de personnes motivées pour faire avancer le projet.

— Tout à fait, surtout qu'il y a des freins. C'est un sujet encore tabou chez les

hommes qui ont été tenus éloignés de la charge contraceptive. Cela tend à changer, notamment avec la crise de la pilule. Les couples ont une réflexion plus globale sur leur contraception.

— Oui, et les mentalités évoluent tout de même. À travers des articles ou des émissions radio, je vois les gens remettre en question leur rôle en fonction de leur genre, redéfinir la féminité et la masculinité, comme une grande redistribution des rôles pour plus de liberté !

— Et d'adaptabilité en fonction de nos besoins et de nos envies. En effet, ça bouge ! Mon plus gros challenge reste le monde médical. On a besoin de personnes aptes à assurer le suivi et prescrire les spermogrammes. Or, les médecins traitants ne connaissent pas ces méthodes et ont souvent peur de les prescrire. Pourtant, ce ne sont pas les méthodes qui ne sont pas fiables, mais bel et bien les médecins qui manquent d'informations. Nous avons besoin de médecins traitants qui se forment et acceptent de former leurs confrères et consœurs.

— C'est ton objectif de faire passer ce message aux médecins ?

— Oui. Mais j'ai un autre souci plus pernicieux que sont les clichés tenaces : est-ce assez fiable ? N'est-ce pas trop risqué ? Peut-on faire confiance aux hommes ?

— Pour ça, je ne m'inquiète pas. On a eu droit aux mêmes discours au début de la pilule. Ce n'est qu'une question de temps. Aie confiance.

Amélie Hachani

Pour creuser le sujet : contraception-masculine.fr

Pour organiser une session près de chez vous, vous investir ou me contacter : contracept.mascul@gmail.com



« VADE RETRO SPERMATO »

Une affaire de femmes, mais pas seulement

En 1988, Claude Chabrol dresse le portrait d'une « faiseuse d'anges » sous l'Occupation. Le titre du film, *Une affaire de femmes*, est pour nous comme une évidence : l'avortement, c'est une affaire de femmes, comme la contraception, le ménage et la cuisine. Pas ou peu d'implication masculine dans ces domaines réservés...

L'IDÉE EST FORTE, en France aujourd'hui, que l'égalité hommes-femmes, quand il s'agit de concevoir des enfants, est acquise puisque les femmes sont libres de choisir une contraception et ainsi éviter une grossesse non voulue. Les désagréments liés à la prise de ces contraceptifs sont, leur dit-on, le prix à payer... La Faculté les assure qu'il n'y a pas d'autre solution pour des rapports hétérosexuels sans risque.

Mais qu'en est-il de leurs partenaires sexuels, les hommes ? Ces anges innocents, ils ont bien un rôle dans la reproduction... Alors ? Pourquoi pas une contraception masculine ?

En 2011, sort un documentaire réjouissant sur le sujet, relatant l'histoire des groupes de parole de contraception masculine dans les années 1980, *Vade retro spermato*. Le réalisateur, Philippe Lignières, a fait partie de ces groupes d'hommes et déplore qu'aujourd'hui le silence retombe sur ces expériences innovantes dans une période, dit-il « *de nivellement idéologique et d'appauvrissement politique sans précédent* » ; la diffusion de ce film tonique permettra peut-être d'ouvrir une brèche dans le mur du conformisme et du machisme ambiant.

Pourquoi ces groupes de parole se sont-ils constitués dans les années 1980 ?

Dans plusieurs villes de France, des hommes, dont les compagnes étaient au MLF et qui luttèrent avec elles au MLAC pour la dépénalisation et la légalisation de l'avortement, se sont retrouvés pour parler de sexualité, d'identité masculine... Entre eux, pas de comportements phallocratiques, de posture, mais de vraies discussions de l'ordre de l'intime. Certains ressentant le besoin de maîtriser leur pouvoir de reproduction, la question de la possibilité d'une contraception hormonale masculine se pose : les femmes ont la pilule, pourquoi pas les hommes ?

Ils cherchent alors à se renseigner et prennent contact avec un médecin diabétologue, le Dr Jean-Claude Soufir, qui a expérimenté la contraception hormonale masculine. En faisant des recherches sur les femmes diabétiques qui ne peuvent pas utiliser de contraceptifs oraux, ce médecin a mis au point un contraceptif masculin qu'il administre dans son service de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris.

Le film nous raconte alors, par la voix de quelques-uns de ces hommes – ils ont été 200 environ –, comment une association se crée, Ardecom (Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine), diffuse des brochures et des listes de noms à contacter pour se renseigner, un article de *Libération* ayant éveillé la curiosité masculine.

Pendant quelques années, une centaine d'hommes environ vont expérimenter cette contraception hormonale. Avec succès.

De quoi s'agit-il ? D'inhiber la production de spermatozoïdes sans effets secondaires gênants : perte de libido ou de pilosité, problèmes d'érection ou d'éjaculation. L'apport de testostérone sous forme de gel ou d'intraveineuses hebdomadaires le permet.

Cela marche donc et c'est réversible puisque beaucoup d'enfants sont nés après l'arrêt de cette contraception.

Une méthode naturelle...

Mais un groupe d'hommes de Toulouse cherchait une méthode différente de contraception. En grande majorité contre la contraception hormonale, ils ressentaient le besoin d'être indépendants des structures économiques et institutionnelles, laboratoires, hôpitaux.

Ils vont donc expérimenter sur leur propre corps « l'hyperthermie », méthode simple et écologique. Pour réduire la production des spermatozoïdes, il suffit que les testicules soient « réchauffés ». Ils peuvent compter sur le Dr Roger Mieusset, spécialiste de la médecine de la reproduction, et qui participe à Ardecom.

Les idées les plus farfelues défilent... L'une d'entre elles va déboucher sur la mise au point réussie d'un objet génial : le « remonte-couilles toulousain » qui maintient les testicules à l'intérieur du corps, bloquant ainsi la production des spermatozoïdes par l'hyperthermie à laquelle sont soumis les testicules ! Ils vont le tester et l'utiliser avec succès.

Pas si facile que cela, nous dit l'un des intervenants du film : « *Les hommes sont craintifs par rapport à leur corps quand ils ne sont pas en situation de représentation. Se balader devant les copains du sport, sortir le soir devant "elle" avec ce slip, ce n'est pas faire de la moto à 120 à l'heure ou sauter en parachute... On l'assume plus difficilement, est-ce bien "viril" ?* »





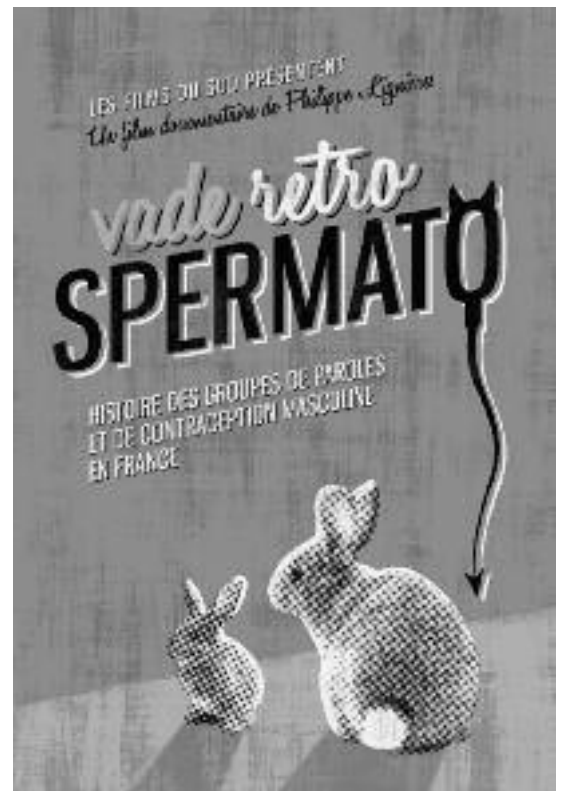
Quelle bouffée d'oxygène que ce film, aujourd'hui où les relents de sexisme des nombreuses affaires de viol persistent dans l'atmosphère et réveillent la colère des femmes : les hommes qui s'expriment dans ce film cassent les rôles !

Ce film nous donne la nostalgie d'un temps où la réflexion, l'expérimentation bousculaient les idées reçues sur les relations entre les hommes et les femmes. Il nous montre également combien les avancées de la science sont tributaires de l'idéologie et combien l'expertise dans tous les domaines peut être sujette à caution.

Les obstacles à cette méthode ne sont pas d'ordre scientifique mais sociologique, le film le prouve en démarrant sur la soutenance de thèse d'une étudiante en pharmacie dont le sujet est justement la contraception hormonale masculine. Son sujet : la contraception hormonale masculine inexistante dans les programmes de la faculté et pourtant scientifiquement possible. Cette étudiante nous explique comment une amie sociologue lui demande s'il existe une pilule pour hommes. Sûre de son savoir universitaire, elle commence par répondre que non, personne ne lui en a parlé pendant ses études et puis, en cherchant, elle trouve...

Belle leçon !

A.



INTERVIEW DE PHILIPPE LIGNIÈRES, réalisateur du film « Vade retro spermato »

Casse-rôles — Dans ton film, tu montres différents choix de contraception masculine ; c'était indispensable étant donné l'ignorance générale sur le sujet. Mais ce qui nous a surtout passionnés, ce sont ces discussions d'hommes qui s'interrogent sur la question fondamentale : "Qu'est-ce que c'est être un homme ?" Et puis, il nous semble que le choix de la contraception thermique est bien mis en avant... avec ce refus de la chimie et des laboratoires, pour adopter une méthode naturelle.

Depuis que tu as réalisé ce film, tu as choisi pour toi la vasectomie comme méthode contraceptive. Peux-tu nous expliquer ce qui t'a conduit à adopter cette solution ?

Philippe — Effectivement, je me suis fait vasectomiser il y a une dizaine d'années, aux alentours de mes 50 ans. Je précise que la vasectomie n'est pas une méthode contraceptive. C'est une technique de stérilisation qui peut s'avérer réversible dans certains cas. C'est tout de même un geste chirurgical invasif qui n'est pas anodin. J'ai choisi la vasectomie car j'avais besoin à ce moment-là de maîtriser ma propre fertilité, je savais que je ne voulais pas d'enfant, je n'en ai jamais eu et j'estimais que je pouvais entériner ce choix. J'avais d'ailleurs fait ce choix dix ans auparavant, mais les

circonstances de ma vie ont fait que, à l'époque, il n'a pas été nécessaire. La compagne avec laquelle j'entamais une relation à l'époque de mes 50 ans était fertile et ne prenait pas de contraception, j'ai donc choisi de faire cette vasectomie qui était demeurée en suspens pendant les dix années précédentes. La validité de ce choix s'est confirmée au fil du temps.

C'est une opération qui s'est très bien passée. J'ai alors découvert la grande joie que procure le fait de maîtriser sa propre fertilité, puisque je n'avais pas pratiqué la CM [la contraception masculine] à l'époque du groupe Ardecom de Toulouse. C'est un sentiment difficile à décrire, et le terme féministe d'*empowerment* se ressent au plus profond de son être. C'est tellement « commode » au quotidien que j'en suis arrivé, parfois, à me demander quelle était notre méthode de contraception... avant de me souvenir.

Je n'ai pas eu l'ombre d'un regret et j'encourage très vivement tous les hommes qui ont envie de faire une vasectomie à sauter le pas, du moment qu'ils estiment être au clair avec leur désir ou non-désir d'enfant.

— En dehors des fracas médiatiques, trouves-tu que les hommes s'engagent aujourd'hui suffisamment contre le sexisme ?

— Évidemment non. Ne serait-ce que sur ce point très simple, utilitaire, de la vasectomie, c'est-à-dire de partager la charge de la maîtrise de la fertilité avec sa compagne, les chiffres sont très faibles, moins de 3 000 par an, pour une population de plus de 60 millions d'habitants. Plus largement, pour s'engager dans la lutte contre les assignations de genre, il faudrait que les hommes prennent en compte de manière volontariste, militante, le travail de libération des femmes qui se poursuit, et se modernise avec la complexification croissante des approches critiques du patriarcat. Très honnêtement, les groupes de parole de mecs, on les cherche ! Ils n'ont visiblement pas grand-chose à dire, ou à répondre, aux interrogations des femmes ou aux réflexions LGBTQI. Même une question comme la non-mixité dans les groupes de parole, question qui me paraît réglée depuis longtemps, même cette question fait encore problème. Alors on imagine la difficulté des hommes à se réunir pour mener une approche critique sur les assignations de genre de leur point de vue, ou leurs rapports avec leurs compagnes.

— Ont-ils leur place dans les mouvements féministes en 2019 ?





INTERVIEW DE PHILIPPE LIGNIÈRES,
réalisateur de « Uade retro spermato »

☞ – C'est très lié à la question précédente. Je n'ai jamais eu le sentiment d'avoir ma place dans les mouvements féministes. Il me semble que les mouvements féministes appartiennent aux femmes. Les mouvements LGBTQI appartiennent aux personnes qui les mènent. Par contre, les hommes ont, plus que jamais, à mener de leur côté leur combat contre les assignations de genre, en rapport, en réponse, en réflexion critique avec les copines d'en face. Et ce de manière autonome, notamment dans des groupes non mixtes, bien entendu. Donc, oui, c'est toujours d'actualité.

— *Certains affirment que la société contemporaine s'est féminisée et que de ce fait les hommes vont mal. Qu'en penses-tu ?*

— Bon vieux poncif... Les pauvres hommes, je les plains beaucoup, mais ça me fait doucement rigoler. Les femmes ont tout gagné, et on ne sait plus où sont nos repères ? Vaste foutaise ! Le monde continue largement à être tenu par le patriarcat capitaliste. Dire que la société s'est féminisée parce qu'on a un tout petit peu remis en cause l'ordre patriarcal, lâché quelques miettes aux femmes... si avec ces quelques miettes les hommes vont mal, qu'en sera-t-il du jour où il y aura une

réelle égalité ? Je crois d'ailleurs que ce mythe touche surtout des mecs assez âgés. Chez les plus jeunes, parfois encore étudiants, avec lesquels je travaille, notamment comme cinéaste, l'intégration de valeurs nouvelles est sans souci en cours de normalisation, que ce soit sur le combat des femmes, les assignations de genre, etc. Quant aux hommes qui vont mal, qu'ils continuent à aller mal, je suis désolé de ne pas avoir grand-chose à leur dire.

La question fondamentale me paraît être que la plupart des hommes sont sensibles à ce qui bouleverse leurs repères, mais ne réfléchissent pas une seconde à ce qu'ils pourraient avoir à gagner. Pourtant, le pouvoir asservit tout, dominés ET dominants. Les hommes ont tout à gagner de l'émancipation féministe. Beaucoup des assignations de genre dont ils souffrent dans leur quotidien, à commencer par celle de leur sexualité, pourraient disparaître ou être radicalement transformées. De cela, ils n'en ont encore que très faiblement conscience.

Une dernière réflexion : je relis ces quelques lignes et je leur trouve une tonalité assez dure, même si je ne suis en rien pessimiste. Je voudrais nuancer en préci-

sant ce qui me semble être au cœur de la période : ce qui n'avance pas dans un domaine peut trouver une émergence ailleurs pour une autre raison. Certes, les hommes semblent peu résolus à faire leurs interrogations fertiles lancées par le mouvement des femmes sur les assignations de genre. Mais un combat nouveau, et finalement inédit, fait jour actuellement, notamment dans le mouvement social que nous traversons : c'est le combat pour la dignité, une valeur bien foulée aux pieds par le stade actuel du capitalisme. C'est sur ces valeurs de dignité que la parole des femmes a pu émerger sur la question du harcèlement sexuel, notamment dans le cinéma, un domaine qui me tient bien évidemment à cœur. Même si le combat féministe continue à être problématique pour beaucoup d'hommes, la revendication du droit à la dignité a fait revenir le combat féministe sur le devant de la scène, car toutes les travailleuses savent de quoi on parle. On peut regretter cela, mais il faut tout de même se féliciter quand une revendication émerge, quelles qu'en soient les raisons. Et dans les combats qui se dessinent actuellement, les questions d'égalité hommes-femmes se posent avec beaucoup d'acuité... ◆

Le prochain dossier de Casse-rôles portera sur la prostitution et la pornographie incitatrice...

Le corps des femmes (surtout !) n'est pas une marchandise. Chères lectrices, lecteurs, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques sur les dossiers que nous vous proposons.

Outre un "courrier des lecteurs", nous pourrions envisager l'édition d'une brochure sur un des sujets qui font réfléchir !

**ABONNEZ-VOUS
à CASSE-RÔLES
Prix libre !**



Je m'abonne à partir du n°

prix libre €

+ frais postaux (4 n°) 7,76 €

= total €

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE COURRIEL

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les Amies et Amis de Casse-rôles**
c°/Annie Nicolai, 54, avenue de la Révolution, 87000 Limoges

Contact casse-roles@outlook.fr
Site <http://casse-roles.revolublog.com/>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest : RIB France : Banque 19506 Guichet 00011 N° compte 28120741006 Clé 66
IBAN Étranger : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

RÉFLÉCHIR TROIS MINUTES PAR JOUR... en compagnie

RESPIRER, être à l'écoute de son corps et même méditer au boulot seraient les solutions miracles qu'une cohorte de psys-gourous nous apporterait pour gommer les misères du monde capitaliste et la souffrance au travail.

Alors oubliez l'envie de changer le monde et les rapports humains avec vos semblables, les concepts « dépassés » de lutte des classes et de rapports de force et de domination, oubliez le combat syndical, les projets politiques, connectez-vous sur Petit Bambou et vous repeindrez le monde en rose.

La méditation en pleine conscience est devenue une source de revenus lucrative pour ses officiants : livres, émissions sur France Culture et France Inter, articles dans les journaux, ateliers d'initiation, stages, retraite... Il existe même un Projet européen Silver Santé Study piloté par l'Inserm à Caen dont le but est d'identifier les facteurs du bien-être et de la santé mentale des seniors dont je suis (une jolie photo sur Internet nous présente les enseignants de méditation du projet, dont l'incontournable Matthieu Ricard).

Le bon sens le plus élémentaire vous soufflerait que pour retrouver calme et concentration, le plus simple serait d'abord d'éteindre téléphone et ordinateur, mais, miracle, on peut se déconnecter en restant connecté avec l'application Petit Bambou qui vous propose de méditer en ligne !

Le fondateur de la start-up Petit Bambou propose différents abonnements payants pour des séances de méditation de 3 minutes. « J'y ai vu une opportunité de business », dit-il. Et cela marche, 4000 nouveaux abonnés par jour selon les *Échos* de février 2018.

Pour 270 €, on vous propose une initiation à la méditation pleine conscience dans un prieuré normand : « Un temps habité d'essentiel – s'asseoir, respirer, marcher, bouger en conscience qui nourrit, soigne et nous livre une précieuse rencontre avec nous-mêmes. » Mais m'asseoir, respirer, marcher, je le fais tous les jours gratuitement, et si Internet grouille d'annonces de

Je ne sais pas vous, mais moi je grogne pas mal depuis que radio et presse me murmurent à l'oreille régulièrement des conseils pour cultiver mes sentiments positifs et ma joie de vivre.



ce genre, c'est surtout pour que ceux qui tirent les ficelles de ce monde de bisounours puissent empocher de généreux droits d'entrée.

La méditation, c'est la gym de l'esprit, mais dans le monde de l'ego, ça sent le renfermé.

Des exercices faciles de méditation au bureau : calmer son stress, faire baisser la pression, être plus doux avec soi-même. Dans le monde du travail, se sentir bien serait un choix personnel.

Contre ce nouveau marché qui envahit le monde de l'entreprise et génère des millions d'euros de bénéfices, des voix s'élèvent. Critiquant la méditation au travail comme méthode de management, Mathieu Detchessahar, professeur au laboratoire d'économie et de management de l'université de Nantes, écrit qu'il y voit une abdication : un

refus d'amender le système économique générateur de stress et de rapports de domination puisque, face aux contraintes, la seule solution serait de s'adapter en développant son intériorité.

Dans un blog de Médiapart, Quentin Durand-Moreau, médecin du travail, publie un billet d'humeur : « Petit plaidoyer pour une psychologie négative en entreprise. » Il accuse l'approche du psychiatre Christophe André, omniprésent sur les ondes, d'être « égocentriste et fataliste ».

Égocentriste, car tout le travail se centre sur l'individu, « et son corollaire est de considérer comme un acquis que la seule option dans le dur monde où nous vivons serait d'apprendre à gérer son mental... cela revient à transposer sur les seuls individus la responsabilité de la situation. Modifier les conditions du travail ? Vous n'y pensez pas ! Travailler son mental pour gérer la souffrance au travail est une idée qui m'est insupportable. À l'heure où il nous reste encore un Code du travail, celui-ci nous précise dans les principes généraux de prévention qu'il faut adapter le travail à l'homme et non l'inverse... En milieu de travail, la psychologie positive est donc une aubaine pour le conservatisme ! C'est un moyen de donner à voir aux travailleurs que l'on fait quelque chose sans rien changer ! »

Il suffirait d'apprendre à gérer son mental.

Pour conclure, j'ai bien envie de vous prescrire gratuitement trois minutes de réflexion :

- Si vous êtes stressé, déconnectez-vous en fermant tous vos appareils électroniques, écoutez de la musique, baladez-vous dans la campagne ou lisez un bon livre.

- Si le monde va mal, c'est qu'il faut le changer et il serait bien étonnant que sur les milliards d'individus qui l'habitent, il n'y en ait pas quelques-uns d'accord avec vous pour échanger des idées, trouver des solutions et descendre dans la rue.

- Et méfiez-vous de tous ceux qui vous promettent le bonheur mais commencent par vous piquer vos sous.

S.

BOLIVIE

Préférer la matrice du sous-sol à la patrie des frontières

Au bout de trois mandats, Evo Morales a déçu une frange du mouvement social. C'est l'une de ces voix, celle de Silvia Rivera Cusicanqui, que nous proposons ici, à partir de la traduction d'une interview pour le site Desinformemonos.org*. Une voix féministe vers l'autonomie, une voix dissidente dans un pays polarisé. Une pensée indigène qui veut substituer à la patrie des frontières, la matrice du sous-sol indien de l'Amérique.

Serpent & Plumes

EN 2006, Evo Morales, syndicaliste et candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS), est porté au pouvoir par un puissant mouvement social né de la « guerre du gaz » de 2003. Il doit appliquer l'Agenda d'Octobre (nationalisation des hydrocarbures, droits pour les indigènes, réforme agraire), issu de la lutte.

Le 20 octobre 2019, Morales qui se présentait pour un quatrième mandat – allant contre la Constitution et les résultats du référendum de 2016 – est réélu dès le premier tour. La droite prend la rue pour dénoncer les fraudes, et les partisans du MAS pour soutenir Evo. Lâché par l'armée, il démissionne le 10 novembre et s'exile, avec son vice-président Alvaro García, au Mexique. Jeannine Áñez, plus haute autorité restante, se proclame Présidente par intérim. La droite chrétienne loue un retour de la démocratie. Les partisans de Morales, dénonçant un coup d'État, sont réprimés.

— *Quelle est la forme du capitalisme en Bolivie ?*

— Il a les formes corrompues des bourgeoisies pour qui tout s'achète. En son centre, on retrouve les producteurs de soja, de biodiesel, de bois. Cela démontre combien est archaïque le modèle de développement qui a été instauré avant même l'arrivée au pouvoir du MAS. Ce dernier l'a perpétué, le recyclant en utilisant la puissance des symboles et en pratiquant une certaine redistribution de pouvoir et de richesse.

C'est une redistribution très tendancieuse. Ma fille a eu deux enfants à la maison avec une sage-femme aymara. Mais aujourd'hui, elle ne peut plus recevoir l'Assurance universelle maternelle infantile (SUMI) car pour cela elle doit aller à l'hôpital. Si tu refuses, tu travailles contre l'État.

Mais n'est-ce pas pluriculturel, un accouchement avec une sage-femme aymara ? Ça l'est. Toutes les formes de bonus ou de subventions ont ce facteur disciplinaire, et ça me semble tout à fait sinistre de la part d'un État central, parce que ça n'a rien de plurinational.

Ce ne sont pas de bonnes choses qui ont été réalisées pour les communautés, comme un système de sauvetage de semences ou un système pour l'eau. Tout ce qu'on a vu ce sont des stades, tout ce qui s'apparente à des biens de prestige. Mais cela est donné grâce à l'argent du gaz, le produit d'années de lutte, de collectivités entières qui ont cherché à ce que ces ressources soient portées sur la formation d'une société capable de vivre par elle-même. Ce qui a été systématiquement retiré aux gens durant des années, c'est la possibilité d'avoir foi en leur propre capacité de gérer leur vie, leurs ressources, d'œuvrer en ce sens. On a généré une culture de l'État paternel, cette idée masculine qu'il n'y a pas d'autre voie qu'un État qui te donne tout. C'est pourquoi il doit être centralisé et l'autonomie indigène mise sous tutelle. Et celui qui s'oppose est antipatriote.

C'est une forme très étudiée pour créer un paravent idéologique, permettant aux gens de confier leur subjectivité à ces entités qui pensent tout savoir, et qui prétend qu'ici, maintenant, tout a été dit, tout a été fait. Il y a un ministre gay, il y a des lesbiennes, et donc l'État a été assaini de tout monolithisme. Mais non. La vie quotidienne n'a en rien changé. Et c'est ce qui a explosé. Parce que la frustration, la désespérance, la rage ont infusé. Et le pouvoir continue d'être utilisé de manière tendancieuse. On a perdu l'idée d'un bien commun comme un bien local, dans la communauté, dans le quartier. C'est devenu le bien public, où l'État définit les besoins des gens.

— *Quelle relation entretient ce que tu viens de décrire avec ce qui se passe en Colombie, en Équateur, au Chili, etc. ?*

— Moi, je fais partie de celles qui regardent depuis en bas. L'idée nationaliste a fait beaucoup de mal parce qu'à chaque frontière, il y a un peuple indigène qui se retrouve des deux côtés. Par exemple, il y a des Aymaras ici et au Chili, et tout un processus de désirs de quelque chose de différent.

Au Chili, la Cordillère est toujours menacée par des investissements néfastes, tels des parcs éoliens. Ici, nous n'avons pas de nations, nous avons des régions, des territoires. Moi, j'appelle tout cela la patrie. La patrie ce sont les frontières, la patrie c'est le sous-sol indien de l'Amérique. C'est dans ce sous-sol que nous devons poser les fondations des nouvelles structures politiques.

— *Crois-tu qu'il existe en ce moment en Bolivie un espace pour cette construction depuis en bas ?*

— Il y a un texte d'un poète anonyme nahuatl au musée d'anthropologie, qui dit que notre vie s'est transformée en un réseau de trous. Nous sommes en train de reconstruire ce tissu abîmé. Ces trous, nous devons les raccommo-der, et ce raccommodage ce sont les collectifs, les collectives, et les petits groupes, les quartiers et les petites associations et coopératives qui le font. Chaque jour, nous tissons plus de liens.

Cette société n'a pas renoncé à ses droits, à sa mémoire, à son autonomie et au fait que l'Indien est en chacun de nous. Nous n'allons pas renoncer ni retourner en arrière. L'Agenda d'Octobre comportait un quatrième point : nous autoreprésenter sans l'intermédiaire de partis politiques. Mais dernièrement, le MAS a fait une loi pour les partis. Il est nécessaire de rompre avec cette loi absurde et de reprendre, bien que boiteuse, la précédente, qui donnait aux associations citoyennes la possibilité d'avoir une personnalité juridique et la capacité de décider de bien plus de choses depuis en bas. Quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient plus contrôler cela, ils ont imposé le monopole du parti.

— *Vu de l'étranger, on ne parle que du binôme MAS- extrême droite en Bolivie. Est-ce la réalité ?*

— C'est une construction. Ce qui me semble avoir été très astucieux, c'est que tout espace intermédiaire au Parlement a été nié et rogné. On a refusé toute personnalité juridique à ceux qui n'étaient pas d'extrême droite, afin de polariser le pays et de prétendre que rien d'autre n'existe. Nous, tous les secteurs intermédiaires, nous avons été de parole.

Il n'existe pas en castillan cette notion de médiation aussi intéressante que celle en aymara : le fait que dans une opposition se crée un espace Taypi qui articule les différences, où la polarisation ne génère pas d'impossibilité sociale, de blocage mutuel.



Photo : Gerardo Magallón

Silvia Rivera Cusicanqui, une voix dissidente

— *Evo Morales et Alvaro García ont déclaré qu'ils avaient été expulsés pour avoir gouverné pour les Indiens.*

— Le racisme se niche également au sein du MAS. C'est raciste de dire à un rassemblement indigène que le soleil va se cacher et que la lune va s'échapper s'ils ne votent pas pour eux. Ça, c'est prendre les gens pour des idiots. De plus, il [Alvaro García, ndt] ne l'a jamais dit en aymara, ni en quechua. Pendant ce temps, la population indigène ne peut parler ses propres langues au sein d'aucune instance publique, et ça c'est mauvais.

— *Pourquoi l'Indien est-il vu et traité par le pouvoir comme un pauvre ?*

— Il y a toute une stratégie mondiale que j'appelle le misérabilisme, qui dit qu'être indien équivaut à être pauvre et que pour cette raison, il faut tout lui donner et tout lui apprendre car il ne pense pas. Mais la pensée qui se niche chez les gens du commun, qu'ils parlent ou non une langue natale, est nourrie d'une expérience de vie qui fait que leurs idées ont un ancrage et qu'elles expriment des choses puissantes. Moi, je me nourris de ça. La pauvreté, appelée ainsi en ce qui les concerne, est pour moi une richesse oubliée, niée.

Interview : Gloria Muñoz Ramírez

*<https://desinformemonos.org/la-sociedad-boliviana-no-ha-renunciado-a-su-derecho-a-su-memoria-y-a-su-autonomia-silvia-rivera-cusicanqui/>



CASSE-RÔLES

SOMMAIRE N° 11

FÉVRIER-AVRIL 2020

Édito 2

Retraites: les femmes vont trinquer! 3-4

Cancer du sein et pinard 5

Un "Grenelle" scandaleux! 6-7

Machisme et patriarcat, tueurs 7

Femme et musulmane 8

Tunisie, éducation sexuelle dès la maternelle 9

Xénophobie et racisme... ici 9

Mantes-la-Jolie, justice et dignité 10-11

Non au SNU! 12

Les Libanaises mènent le bal 13

Crime d'honneur... ou de déshonneur? 14-15

Un job comme un autre? 16

Maroc, des bébés à la poubelle 16

Assassinat d'Hévrin Khalaf 16



DOSSIER CONTRACEPTION MASCULINE

Responsabilité de l'homme 18

Ardecom, Késaco? 19

Méthodes contraceptives 20

Vasectomie peu répandue en France 20

Vasectomie: un point sur la méthode 21

Les stérilisés de Bordeaux 22

Au temps de la vasectomie illégale. Témoignage 23-24

Vasectomie et émancipation collective 24

La contraception masculine expliquée

à la ma grand-mère 25

Vade retro spermato, le film 26-27

Interview du réalisateur 27-28

Réfléchir 3' par jour 29

Bolivie: non aux frontières 30-31